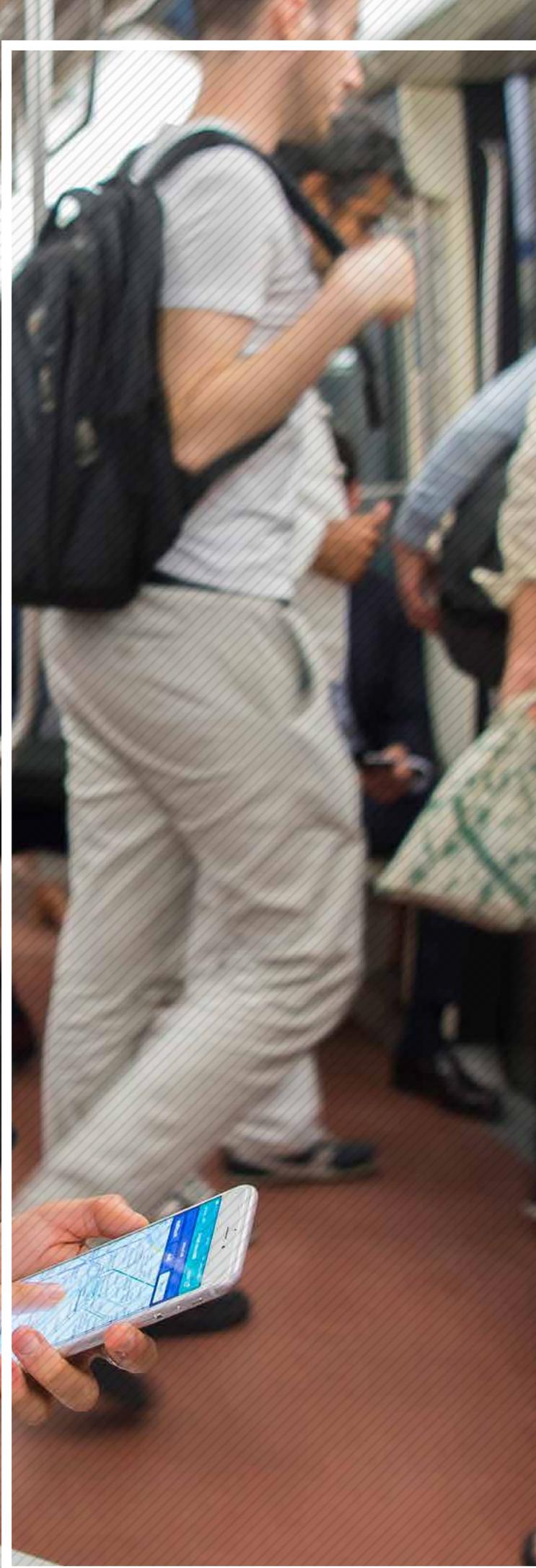
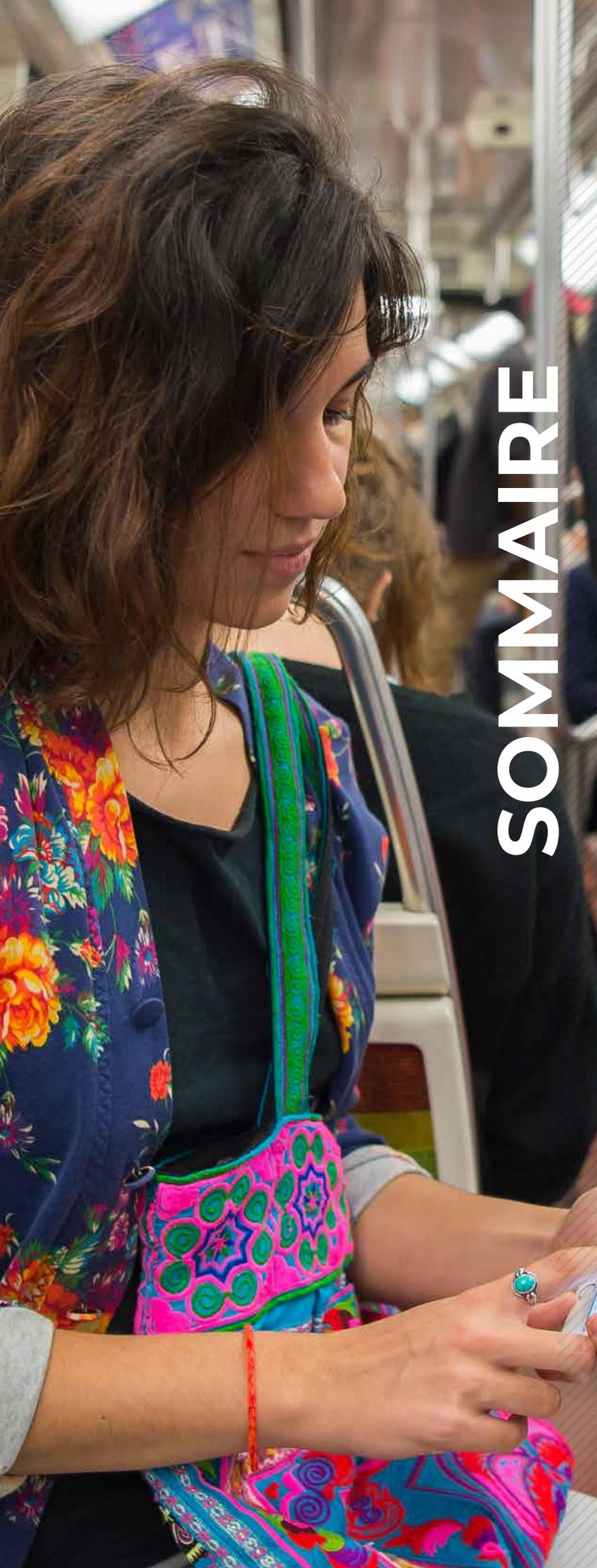


Rapport RSE

Déclaration de performance extra-financière
au 31 décembre 2021

SOMMAIRE



ÉDITO	04
QUI NOUS SOMMES	06
À L'INTERNATIONAL	07
CHIFFRES-CLÉS	08
NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES	09

Déclaration de performance extra-financière

NOS ENJEUX RSE	14
NOTRE MATRICE DE MATÉRIALITÉ	18
NOS ENGAGEMENTS	
Offrir une expérience de mobilité sûre et de qualité à tous les voyageurs	22
Contribuer de manière engagée à la vitalité des territoires	27
NOS PRIORITÉS	
Assurer la santé, sécurité et qualité de vie au travail	34
Réduire notre empreinte environnementale	38
Promouvoir la diversité et l'inclusion	44
NOTRE DÉMARCHE DE CONFORMITÉ ET D'ÉTHIQUE	48
NOTRE MÉTHODOLOGIE	50
PLAN DE VIGILANCE	56



ÉDITO





HIBA FARES

Présidente du Directoire
de RATP Dev



S'engager chaque jour pour une meilleure qualité de ville »

Partout où nous opérons, en France et dans le monde, nous partageons la raison d'être de notre maison-mère, le groupe RATP. Notre ambition commune : favoriser le développement de villes et territoires plus durables, inclusifs et agréables à vivre.

Les réseaux de transport public, créateurs de mobilité et de lien entre les communautés, sont la colonne vertébrale de l'environnement urbain. Jour après jour, notre mission est de les rendre toujours plus sûrs, performants et accessibles.

Face au défi – toujours plus pressant – du réchauffement climatique, nous avons un rôle clé à jouer pour promouvoir la mobilité durable. Nous proposons des services fiables et innovants, adaptés aux besoins des voyageurs, pour les inciter à opter pour le transport en commun, significativement plus respectueux de l'environnement que l'autosolisme. Nous accompagnons aussi les villes qui nous font confiance dans leurs ambitions de transition vers des énergies plus propres.

Nos réseaux contribuent à la vitalité et au développement de nos territoires d'implantation. Partout où nous sommes, nous nous engageons à créer de la valeur, en développant l'expertise du transport public localement, ou en nouant des partenariats pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation, par exemple. Plus qu'un simple opérateur de transport, RATP Dev se positionne comme un véritable acteur de la ville au bénéfice des communautés.

Nos quelque 27 000 collaborateurs dans le monde, porteurs de notre expertise et animés de la même culture du service public, sont évidemment le premier atout de notre entreprise. Nous veillons à leur offrir un environnement de travail sûr et agréable, inclusif et stimulant pour toujours mieux servir les intérêts des territoires et des populations.

Urgence climatique, nouveaux services et pratiques de mobilité, évolution des comportements et des modes de vie, quête de sens... c'est une vraie révolution du secteur de transport public qui est engagée. Face à ces enjeux sociétaux et environnementaux, nous poursuivons nos actions pour contribuer à construire une mobilité toujours plus fluide, durable et inclusive.

T1 LISSASFA 06
T1 LISSASFA
16:00

RATP Dev, opérateur de transport public, s'appuie sur les savoir-faire forgés depuis plus de 70 ans sur le réseau de transport intermodal de Paris et de sa région pour accompagner ses clients dans leurs projets de mobilité, partout dans le monde.

Cet héritage guide les actions de nos collaborateurs et nourrit notre culture centrée sur la qualité de service, l'excellence opérationnelle et l'innovation.

DÉPLOYER DES SOLUTIONS SUR MESURE

Accompagner la conception de réseaux de transport fiables et accessibles, restructurer des opérations existantes en fonction des ressources disponibles, les maintenir dans la durée, concevoir des solutions innovantes, développer l'intermodalité... notre agilité et nos expertises nous permettent de mener à bien tous types de projets de mobilité et de proposer des offres sur mesure, qui s'adaptent aux attentes des autorités organisatrices et aux besoins des voyageurs. Étude, conception, travaux, mise en service, exploitation, maintenance, billetterie... Nous accompagnons nos partenaires à chaque étape de la conception et de l'exploitation des réseaux.

favorisant le développement économique et la création d'emplois. Partie prenante du territoire, nous recrutons, formons et accompagnons 27 000 collaborateurs à travers le monde.

S'ENGAGER POUR UNE EXPÉRIENCE D'EXCELLENCE

L'humain est au cœur de notre engagement, et ce, qu'il s'agisse des opportunités offertes à nos collaborateurs ou des solutions apportées aux clients et voyageurs qui nous font confiance. Pour que chacun puisse se déplacer facilement et profiter, en toute liberté, d'une ville plus agréable à vivre. Plus de bien-être, de sérénité, de sécurité : c'est notre engagement.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Développer des transports en commun permet de dynamiser les territoires et de favoriser leur croissance. Ce soutien à la vitalité territoriale est au cœur des préoccupations de nos plus de 100 opérations à travers le monde. Nous transférons des compétences, contribuons à un développement pérenne, en harmonie avec le tissu local. Les villes et territoires, mieux desservis, entrent alors dans un cercle vertueux

**“
Votre avenir,
notre destination.”**



MÉTRO



BUS & CAR



TRAMWAY



TRAIN



SIGHTSEEING



CÂBLE



TAD



BATEAU



TPMR

Amérique, Europe, Afrique, Moyen-Orient, Asie, RATP Dev est présent dans **14 PAYS** à travers plus de **100 FILIALES** qui opèrent et maintiennent des réseaux de transport performants, innovants et sûrs.



* Bureau de Représentation



14 PAYS

+ de **780** villes nous font confiance



27 000

COLLABORATEURS



+ de **100** FILIALES

d'exploitation dans le monde



+ de **1,3** MILLIARD D'EUROS

de revenus générés en 2021



***Vous transporter,
vous accompagner,
nous rapprocher.***

NOS RESSOURCES

Nos collaborateurs sont notre premier atout. Nous déployons un vaste plan de formation afin d'améliorer sans cesse leurs compétences et d'exploiter ainsi au mieux nos ressources financières, industrielles et énergétiques.

Nous collaborons avec nos partenaires, qu'ils soient fournisseurs de systèmes ou de matériel, sous-traitants, opérateurs de transport ou encore gestionnaires d'infrastructures pour enrichir nos savoir-faire internes d'expertises complémentaires. Cette combinaison d'expertises nous permet d'offrir le meilleur service à nos clients. Pour chaque projet, nous sélectionnons nos partenaires industriels et commerciaux en fonction des besoins de nos clients pour les faire bénéficier de cette complémentarité au meilleur coût.

NOS ACTIVITÉS

Notre activité principale est d'offrir aux voyageurs, pour le compte de nos clients autorités organisatrices, le meilleur service : des solutions de mobilité sûres et de qualité, fiables, innovantes et adaptées.

Pour y parvenir, nous mobilisons l'ensemble de nos ressources et misons sur l'adaptabilité afin de répondre aux différents besoins de nos clients, en particulier :

- Assister et conseiller nos clients autorités organisatrices dans la conception et la restructuration de réseaux ;
- Assurer un service d'excellence en termes d'exploitation et de maintenance de réseaux de transport ;
- Apporter des solutions innovantes aux voyageurs.

NOS ATOUTS DIFFÉRENCIANTS

Depuis toujours, le groupe RATP a fait de l'innovation un marqueur fort de son ADN et un levier puissant de son développement pour accomplir pleinement sa raison d'être : « S'engager chaque jour pour une meilleure qualité de ville ».

Avec nos clients, nous analysons leurs attentes et celles des voyageurs et étudions les contraintes pour proposer et mettre en œuvre la meilleure solution.

Situation géographique, contexte culturel, densité de population, niveau de maturité du transport public... nous intervenons dans des environnements très variés. Fort de cette diversité d'expériences et de savoir-faire, nous sommes bien positionnés pour répondre au mieux aux besoins de nos réseaux et futurs clients.

Des études à la billetterie, en passant par la conception, les travaux, la réception, mise en service, exploitation et maintenance... nous accompagnons nos clients dans la durée.

Notre maison-mère, le groupe RATP, opérateur de transport de Paris et sa région, exploite l'un des réseaux les plus denses et multimodaux au monde. Une expertise unique que nous mettons au service de nos clients.

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

Nous mettons tout en œuvre pour créer de la valeur dans les territoires où nous opérons, au service de tous nos clients (autorités organisatrices et voyageurs). Animés par notre mission d'intérêt général, nous contribuons à :

- Améliorer l'accès à l'emploi, la culture, l'éducation, la santé ;
- Favoriser l'inclusion en permettant à tous les voyageurs, y compris les personnes en situation de handicap, d'accéder à nos services de mobilité ;
- Encourager la diversité et l'inclusion en offrant un accès au territoire pour tous, sans exception, et en créant des lieux de rencontres et d'échanges.

Nous créons des emplois localement, via les emplois directs et indirects, et nos politiques d'insertion. Enfin, nos actions pour développer une mobilité partagée et plus verte contribuent à préserver l'environnement.

NOS RESSOURCES

SERVICES DE MOBILITÉ URBAINE,

HUMAINES

27 000 COLLABORATEURS

FINANCIÈRES

1,3+ MILLIARD D'EUROS
de revenus générés en 2021

INDUSTRIELLES

100+ OPÉRATIONS
dans le monde

INTELLECTUELLES

13,1 HEURES
de formation par an et par collaborateur

ÉNERGÉTIQUES

619 GWh
d'énergie consommée

ASSOCIATIONS DE VOYAGEURS
ET AUTRES ASSOCIATIONS

FURNISSEURS
ET SOUS-TRAITANTS

OPÉRATEURS
DE TRANSPORT



NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES

- AMÉLIORER EN CONTINU NOTRE PERFORMANCE
- GARANTIR LE BON DÉMARRAGE ET LA BONNE EXÉCUTION DE NOS CONTRATS
- POURSUIVRE NOTRE DÉVELOPPEMENT EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL



VOYAGEURS

SALARIÉS
ET PARTENAIRES
SOCIAUX

AUTORITÉS
ORGANISATRICES
DE MOBILITÉ

ACTEURS TERRITORIAUX
ET INSTITUTIONNELS

POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

20 PROJETS
financés par la Fondation Groupe RATP

POUR L'ENVIRONNEMENT

3 NOUVEAUX SITES
certifiés ISO 14001 dans l'année

1743 GRAMMES éq. CO₂/Km
d'émissions de gaz à effet de serre (GES)

POUR LES TERRITOIRES

14 PAYS d'implantation

780 VILLES
nous font confiance

NOS ATOUTS DIFFÉRENCIANTS

- DES SOLUTIONS SUR MESURE ET INNOVANTES
- UN ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS DE LEUR TERRITOIRE
- LA FORCE ET L'EXPERTISE DU GROUPE RATP
- DES EXPÉRIENCES MULTIPLES GARANTISSANT NOTRE ADAPTABILITÉ AUX BESOINS DE NOS CLIENTS





Déclaration de performance extra-financière

NOS ENJEUX RSE	14
NOTRE MATRICE DE MATÉRIALITÉ	18
NOS ENGAGEMENTS	
Offrir une expérience de mobilité sûre et de qualité à tous les voyageurs	22
Contribuer de manière engagée à la vitalité des territoires	27
NOS PRIORITÉS	
Assurer la santé, sécurité et qualité de vie au travail	34
Réduire notre empreinte environnementale	38
Promouvoir la diversité et l'inclusion	44
NOTRE DÉMARCHE DE CONFORMITÉ ET D'ÉTHIQUE	48
NOTRE MÉTHODOLOGIE	50
PLAN DE VIGILANCE	56

NOS RISQUES ET OPPORTUNITÉS RSE

Conformément aux procédures du groupe RATP et dans le respect de la réglementation, RATP Dev a évalué ses principaux risques et opportunités environnementaux, sociaux ou liés aux droits de l’homme et à la lutte contre la corruption.

L’analyse a été réalisée en trois étapes structurantes :

1. La définition de l’univers des risques extra-financiers : construit à partir des éléments de l’univers des risques du groupe RATP, il a permis d’identifier une quinzaine de risques et opportunités ;
2. La cotation « à dire d’expert » de chaque risque et opportunité en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est validée par les propriétaires de risques, membres du Codir de RATP Dev. L’échelle de cotation a été construite avec la délégation générale à l’audit, au management des risques et au contrôle interne du groupe RATP selon la même méthodologie que celle utilisée pour élaborer la cartographie des risques du Groupe. Les risques ont été évalués en termes de gravité, d’occurrence et de maîtrise du risque (évaluation des barrières) ;
3. La hiérarchisation des risques et opportunités RSE : l’évaluation des risques a permis de hiérarchiser et d’identifier une liste de risques prioritaires pour 2021.

Les principaux risques et enjeux identifiés pour 2021 :

POUR LA PLANÈTE	POUR LES COLLABORATEURS	POUR LES VOYAGEURS	POUR LES TERRITOIRES
Maîtrise des impacts environnementaux	Santé, sécurité et qualité de vie au travail	Sécurité ferroviaire	Promouvoir la diversité et l’inclusion
Maîtrise des consommations (énergie, eau) et gestion des déchets	Promouvoir la diversité et l’inclusion	Sécurité routière	Prise en compte de critères RSE dans les achats
Mesure et limitation de l’impact des technologies digitales		Pandémie	Conformité aux réglementations locales
Atténuation et adaptation aux changements climatiques			

Les mécanismes de gestion de ces risques sont détaillés notamment dans le rapport du contrôle interne et de la gestion des risques.

NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous avons défini nos principaux indicateurs de performance associés à nos deux engagements et nos trois priorités stratégiques en matière de RSE, ainsi que les références ODD (Objectifs de Développement Durable des Nations Unies) et GRI (Global Reporting Initiative) en lien avec ces derniers.

Nos deux axes d'engagement RSE :

- Offrir une expérience de mobilité de qualité à tous les voyageurs
- Contribuer de manière engagée à la vitalité des territoires

Nos trois priorités stratégiques RSE :

- Assurer la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail
- Réduire notre empreinte environnementale
- Promouvoir la diversité et l'inclusion



TABLEAU DE CORRESPONDANCE

AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DE L'ONU

Nos priorités/engagements	Risque représenté
<p>ENGAGEMENT #1 : OFFRIR UNE EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ DE QUALITÉ À TOUS LES VOYAGEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité ferroviaire • Sécurité routière • Pandémie
<p>ENGAGEMENT #2 : CONTRIBUER DE MANIÈRE ENGAGÉE À LA VITALITÉ DES TERRITOIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de critères RSE dans les achats
<p>PRIORITÉ #1 : ASSURER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Santé, sécurité et qualité de vie au travail
<p>PRIORITÉ #2 : RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des impacts environnementaux • Changement climatique • Maîtrise des consommations et gestion des déchets • Technologies digitales
<p>PRIORITÉ #3 : PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité homme/femme
<p>NOTRE DÉMARCHE DE CONFORMITÉ ET D'ÉTHIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité aux réglementations locales

Indicateurs de Performance	Chapitre ISO 26000	Réf. GRI*	ODD correspondant
→ Pas d'indicateur publié	→ 6.7.4	→ 416	
→ Pas d'indicateur publié	→ 6.7.4	→ 416	
→ Pas d'indicateur publié	→ 6.7.4	→ 416	
→ Nombre et montant des projets de la Fondation Groupe RATP financés par RATP Dev	→ 6.8.3	→ 413	   
→ Pas d'indicateur publié	→ 6.6.6	→ 204	
→ Taux de fréquence	→ 6.4.6	→ 403	 
→ Taux de gravité	→ 6.4.6	→ 403	
→ Taux d'absentéisme	→ 6.4.6	→ 403	
→ Nombre de sites certifiés ISO 14001 dans l'année	→ 7.4.3		     
→ Émissions de gaz à effet de serre (GES)	→ 6.5.3	→ 305	
→ Consommation d'eau	→ 6.5.4	→ 303	
→ Quantité totale de déchets dangereux	→ 6.5.3	→ 306	
→ Pas d'indicateur cette année	→ 6.5.4 à 6.5.6	→ 301 - 302	
→ Taux de renouvellement des salariés (turnover)	→ 6.4.5	→ 401	    
→ Formation : nombre moyen d'heures de formation par salarié par an	→ 6.4.7	→ 404	
→ Taux de féminisation des effectifs	→ 6.3.7	→ 405	
→ Taux de féminisation des équipes de direction	→ 6.3.7	→ 405	
→ Nombre de filiales couvertes par un dispositif d'alerte éthique par rapport aux filiales soumises	→ 6.6.3	→ 205	

* GRI: Global Reporting Initiative



NOTRE MATRICE DE MATÉRIALITÉ

RATP Dev est engagé dans une démarche de déploiement de sa responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Au niveau du groupe RATP, cet engagement s'est traduit notamment par la définition d'une raison d'être.

Afin de mieux répondre aux attentes de son écosystème, RATP Dev a initié en 2021 la construction d'une nouvelle feuille de route RSE spécifique à son activité et à ses enjeux qui s'appuie en grande partie sur l'établissement de sa matrice de matérialité RSE et sur l'analyse des risques et opportunités décrits ci-avant.

LE SAVIEZ-VOUS ?

On entend par « matérialité » ce qui peut avoir un impact significatif sur une entreprise, ses activités et sa capacité à créer de la valeur pour elle-même et ses parties prenantes. La **matrice de matérialité** est donc un outil qui permet d'identifier et de hiérarchiser les enjeux RSE d'une entreprise. Chaque enjeu est priorisé du point de vue de l'entreprise et des parties prenantes.

La définition de cette feuille de route se déroule en deux phases : l'identification des parties prenantes puis l'identification des enjeux matériels associés.

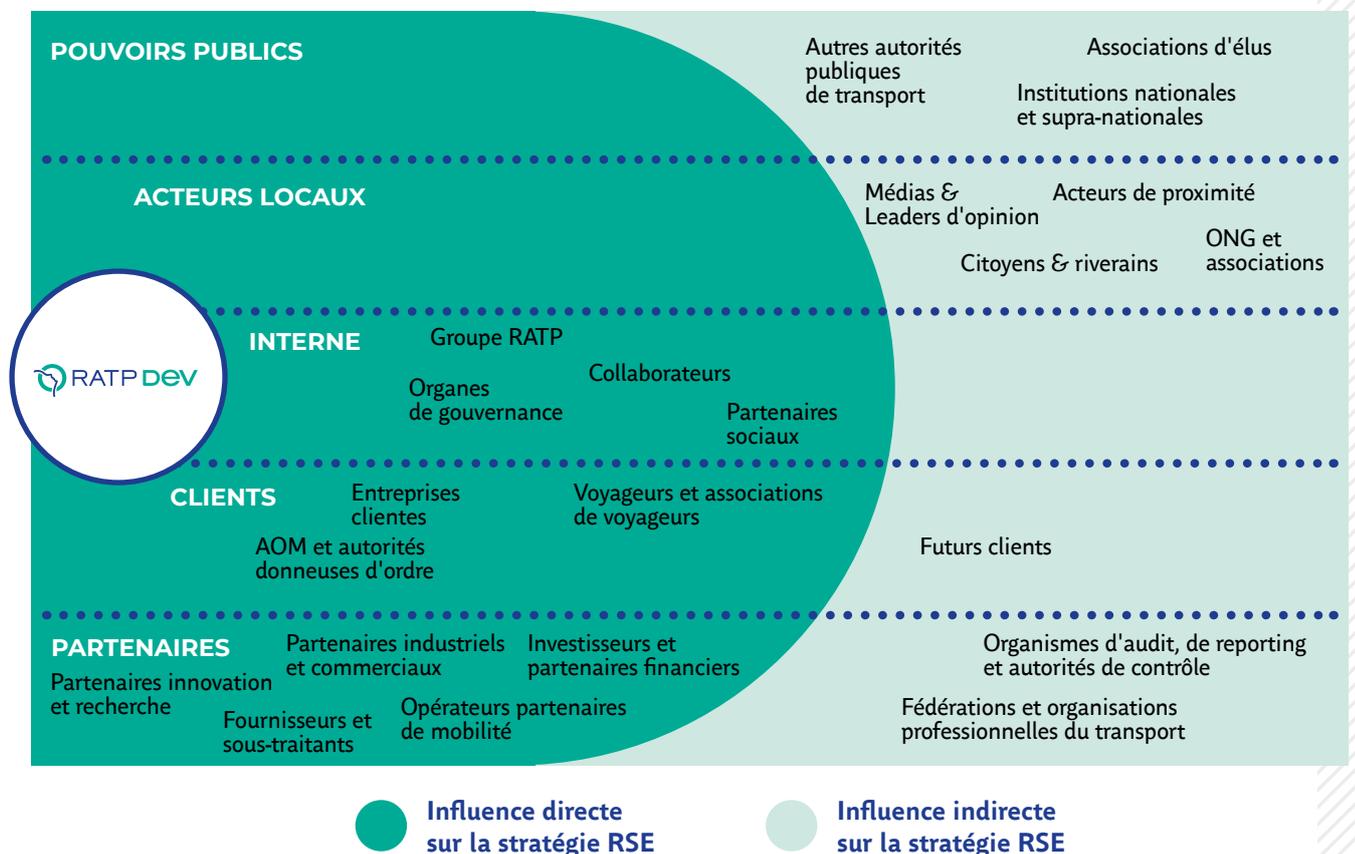
PHASE 1.

IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET MODALITÉS DE DIALOGUE ASSOCIÉES

Cartographie des parties prenantes

Au cours de cette première étape, la cartographie des parties prenantes clés a été redéfinie au regard des enjeux RSE de RATP Dev. Des ateliers internes, rassemblant plusieurs directions, ont été organisés afin de déterminer l'influence de chacune des parties prenantes sur la stratégie RSE de RATP Dev. Cinq grandes typologies d'acteurs ont été distinguées : les pouvoirs publics, les acteurs locaux, les acteurs internes, les clients et les partenaires.

Ils ont été répartis en deux sphères d'influence : les parties prenantes ayant une influence directe sur la stratégie RSE de RATP Dev et celles ayant une influence indirecte. Cette cartographie permet d'appréhender les modalités de dialogue les mieux adaptées à chaque catégorie d'acteurs.



Modalités de dialogue avec les parties prenantes

RATP Dev accorde une attention particulière à l'écoute et au dialogue avec ses parties prenantes. Les modalités de dialogue suivantes ont été identifiées pour chacune des parties prenantes, avec un focus sur les catégories ayant le plus d'influence directe sur la stratégie de RATP Dev. À l'avenir, ces modalités sont amenées à se développer pour assurer un dialogue de proximité avec l'ensemble des parties prenantes.

CATÉGORIE DE PARTIE PRENANTE	SALARIÉS ET LEURS REPRÉSENTANTS	CLIENTS (AOM, VOYAGEURS)	GROUPE RATP	PARTENAIRES, POUVOIRS PUBLICS, ACTEURS LOCAUX
Modalités de dialogue	<ul style="list-style-type: none"> Chartes, codes, et politiques internes Accords d'entreprise Instances de dialogue avec les représentants du personnel Campagnes de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Relations contractuelles et commerciales Campagnes de sensibilisation des usagers Applications et chatbots Code éthique et conformité Charte achats responsables 	<ul style="list-style-type: none"> Raison d'être Collaboration sur des programmes internes Collaboration sur des programmes sociétaux (Fondation Groupe RATP...) 	<ul style="list-style-type: none"> Publications officielles et sur les réseaux sociaux Pratiques commerciales Collaborations sur l'innovation et les engagements sociétaux Participation à des groupes de travail Partenariats avec la société civile

PHASE 2.

ÉCOUTER LES PARTIES PRENANTES ET COMPRENDRE LEURS ENJEUX RSE

Dans un second temps, RATP Dev va interroger ses parties prenantes sur leur vision de la responsabilité sociale et environnementale pour les activités de l'entreprise et des enjeux qui en découlent. Cet exercice de matérialité a démarré fin 2021 et sera achevé en 2022.

L'objectif de cet exercice est de cartographier et hiérarchiser, avec les principales parties prenantes de RATP Dev, les enjeux extra-financiers les plus significatifs au regard de l'activité de RATP Dev et des attentes de la partie prenante interrogée. L'ensemble des résultats seront consolidés et présentés à travers une matrice de matérialité.

À l'issue de cet exercice, RATP Dev organisera des ateliers internes pour définir une nouvelle feuille de route RSE, alignée avec ses orientations stratégiques, les risques et opportunités et les enjeux RSE matériels identifiés.

NOTRE POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE (RSE)

La mobilité est un levier essentiel pour relever les défis sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Opérateur de transport public animé d'une mission d'intérêt général, RATP Dev inscrit naturellement sa responsabilité sociale au cœur de son activité. Partenaire privilégié des territoires, RATP Dev s'engage au quotidien, avec le groupe RATP, pour une ville plus inclusive, écologique et humaine.

En ligne avec la raison d'être de notre maison mère – le groupe RATP – **nous nous engageons, jour après jour, pour une meilleure qualité de ville.** Partenaire de confiance de nombreuses villes, en France et partout dans le monde, nous proposons des services performants et innovants de mobilité qui favorisent le développement de villes plus durables, inclusives et agréables à vivre.

RATP Dev développe sa propre politique RSE basée sur les enjeux liés à son activité et les attentes de ses parties prenantes. Cette politique - identifiée comme un levier clé de performance - couvre l'ensemble des questions centrales de la RSE, comme défini par la norme ISO 26001, référence internationale en la matière.



En tant qu'opérateur de transport public, nous nous engageons à **soutenir la vitalité des territoires** dans lesquels nous opérons et à **innover sans cesse pour offrir une expérience de mobilité toujours plus sûre, fiable et accessible à tous les voyageurs.** Ces deux engagements sont les fondements de notre activité.

Nous avons fixé trois grandes priorités RSE dans le cadre de notre dernier projet stratégique de l'entreprise, validé en 2021 :

La santé et la sécurité des collaborateurs

Nous nous engageons à soutenir l'engagement et la performance de nos collaborateurs via la préservation d'un environnement de travail sûr et respectueux de leur santé physique et mentale et par la promotion de l'éthique et de la qualité de vie sur le lieu de travail.

La réduction de l'empreinte environnementale

Conscients du rôle clé que le transport public joue dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la préservation de la planète, nous accompagnons nos clients dans leurs ambitions de transition énergétique et encourageons nos filiales à mettre en place des process toujours plus respectueux de l'environnement.

La promotion de la diversité et de l'inclusion

Nous sommes convaincus que favoriser la diversité et l'inclusion au sein de nos équipes nous permet d'être plus créatifs dans notre offre de mobilité pour tous.

Notre politique RSE est portée par la Direction Technique de RATP Dev et validée en Comité de Direction.

OFFRIR UNE EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ SÛRE ET DE QUALITÉ À TOUS LES VOYAGEURS

En tant qu'opérateur de transport public, notre mission est de permettre à tous les voyageurs de se déplacer facilement et en toute sécurité. Face à l'urgence climatique, à l'évolution des modes de vie et aux nouvelles pratiques de mobilité, nous adaptons en permanence notre offre de transport pour proposer à nos voyageurs la meilleure expérience possible et répondre aux exigences de nos clients, les autorités organisatrices de transport. Nous nous appuyons sur des programmes internes et les nouvelles technologies pour rendre nos transports toujours plus fluides, fiables, innovants et accessibles à tous les voyageurs. En offrant la meilleure expérience de mobilité possible, nous incitons les voyageurs à délaisser leur voiture au profit des transports publics, et contribuons ainsi à préserver la planète et la qualité de vie en ville.



ASSURER LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

La sécurité est au cœur de notre culture d'entreprise, c'est notre priorité absolue. Garantir la sécurité de nos voyageurs, comme celle de nos collaborateurs ou partenaires, est un engagement total, sans compromis. Cet engagement pour une sécurité absolue se traduit par le respect de procédures de sécurité, tant au niveau de l'exploitation que de la maintenance, et le déploiement d'initiatives dans nos réseaux.

Notre politique sécurité « **We Safe** » nous permet d'opérer aux meilleurs standards de sécurité et de continuer à renforcer notre performance dans ce domaine. Elle s'appuie sur quatre piliers fondamentaux : un **système de management de la sécurité rigoureux**, une **organisation robuste**, un **système d'audit renforcé** et une **culture sécurité partagée par l'ensemble des collaborateurs**.

Sur le terrain, nos filiales mettent tout en œuvre pour que chacun puisse se déplacer en toute sécurité dans nos réseaux. Ainsi, à Vannes, Quimperlé ou encore en Algérie (sur les six réseaux de SETRAM), nos équipes poursuivent la **sensibilisation des scolaires et collégiens** à la sécurité routière et au bon usage des transports en commun.



À Casablanca, Lorient ou Angers, nos réseaux s'associent aux pouvoirs publics et aux autres acteurs de la sécurité pour faire de la **prévention routière** ou **lutter contre la fraude et la délinquance** dans les transports.

Pendant la pandémie, nos réseaux se sont mobilisés pour assurer la **sécurité sanitaire** des collaborateurs et voyageurs. Cet engagement a même été salué comme aux États-Unis par exemple, où notre réseau SunTran (Arizona) a été mis à l'honneur par l'Association Américaine du Transport Public (APTA) pour son haut niveau d'engagement dans la sensibilisation et la protection de ses collaborateurs et voyageurs pendant la pandémie de Covid-19.

La sécurité chez RATP Dev, c'est un engagement qui s'inscrit dans une **dynamique d'amélioration continue**, afin d'offrir à nos voyageurs un service exemplaire partout dans le monde.

Au Maroc, notre filiale RATP Dev Casablanca s'est distinguée en obtenant en 2021 la **triple certification** :

- Qualité (ISO 9001),
- Santé-Sécurité au Travail (ISO 45001),
- Environnement (ISO 14001).



L'ARRÊT À LA DEMANDE EN SOIRÉE POUR VOYAGER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Pour rassurer ceux qui voyagent en soirée, et notamment les personnes plus vulnérables, plusieurs de nos réseaux de bus ont mis en place un service d'arrêt à la demande. Ainsi, à Brest, sur notre réseau Bibus, à partir de 22 h tout voyageur qui le souhaite peut demander à descendre entre deux arrêts réguliers et être ainsi déposé au plus près de son domicile. Il lui suffit de le demander au conducteur, qui reste seul décisionnaire de la faisabilité de cette dépose « à la carte ». À Vannes, notre réseau Kicéo propose en soirée du jeudi au samedi un service « after bus » qui permet aux détenteurs d'un ticket ou d'une carte d'abonnement de prendre le bus à quatre points de départ en centre-ville et de se faire déposer à l'arrêt qu'ils souhaitent dans toute la localité.

PROPOSER UNE EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ FLUIDE

Les voyageurs souhaitent se déplacer d'un point A à un point B facilement et sans effort : ils veulent un trajet « sans couture ». La **multimodalité** et l'**intermodalité** sont devenues essentielles pour lutter contre les ruptures de parcours. En plus de nos modes de transport traditionnels (métro, tramway, bus), nos réseaux intègrent de plus en plus de **services complémentaires** du type covoiturage, navettes, location de vélos...

Ainsi, notre réseau Bibus à Brest mise sur les **mobilités douces** et notamment le vélo pour les courtes distances.

Après Vélocibus, service de location de vélo longue durée, Bibus a lancé en juin **VéloZef**, un service de location de vélo électrique en libre-service, à louer pour 15 min, 1 heure ou la journée...



Et les **applications digitales** de type **MaaS** - qui permettent de prévoir les itinéraires, réserver et payer ses titres de transport, accéder aux informations trafic en temps réel... - renforcent la fluidité de l'expérience.

Le **M-Ticket** et le **TixiPass** (qui permettent d'acheter et de valider son titre de transport sur son smartphone) sont déployés dans un nombre grandissant de réseaux pour offrir aux voyageurs une expérience de transport encore plus facile. Depuis 2021, TixiPass est ainsi proposé aux usagers de nos réseaux à Vannes (Kicéo) et Épernay (Mouvéo).

L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL POUR PLUS DE SIMPLICITÉ

À l'heure où les technologies digitales simplifient à la fois l'analyse et l'exploitation des données et l'accès instantané à l'information, il est indispensable de permettre aux voyageurs d'accéder en temps réel à toutes les informations utiles sur nos services. À Saint-Malo, Lorient et Brest, par exemple, nos réseaux partagent leurs données de service avec Google Maps permettant ainsi aux voyageurs de préparer leurs itinéraires, de connaître en temps réel les horaires des prochains passages aux arrêts, ou encore d'obtenir des informations fiables sur le trafic.



RENDRE LA MOBILITÉ ACCESSIBLE À TOUS

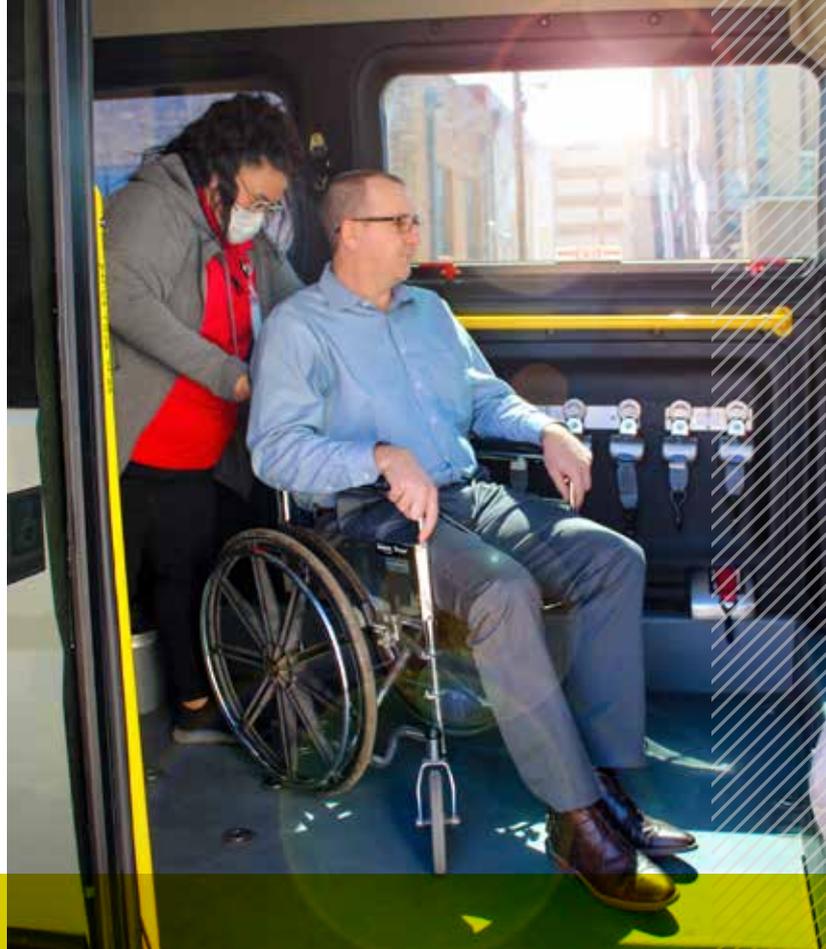
La mobilité est un facteur incontournable de bien-être et d'**insertion** dans la société. Pour améliorer la vie de tous les voyageurs et faciliter l'accès de chacun aux transports en commun, RATP Dev a développé une véritable expertise dans le transport à la demande et le transport de personnes en situation de handicap. Adaptées aux besoins spécifiques de chacun, ces solutions permettent au plus grand nombre de **se déplacer avec facilité**.

Partout, nos filiales agissent pour faciliter l'accessibilité de nos réseaux et mettre à disposition des solutions adaptées aux besoins de chacun.

À Boulogne-sur-Mer, notre réseau Marinéo propose des ateliers « **Marinéo Appli** » et « **Osons le bus** », pour aider les passagers qui en auraient besoin à mieux comprendre l'utilisation de son application mobile ou simplement l'utilisation des transports en commun.

En Afrique du Sud, notre filiale Bombela Operating Company qui opère le Gautrain a développé en 2021 son service de **navettes Midibus**, permettant à toujours plus d'habitants d'accéder aux parcs de bureaux, zones résidentielles ou encore centres commerciaux.

Autre action emblématique en faveur des personnes atteintes de handicap en Algérie où plusieurs unités de notre filiale SETRAM ont participé à des opérations pour faire découvrir le tramway à des enfants souffrant de handicaps. Cette opération s'est déroulée en décembre 2021, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées.



LE TAD POUR UNE MOBILITÉ SUR MESURE AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS

Aux États-Unis, le transport à la demande joue un rôle clé dans la vie des communautés et l'offre ne cesse de s'étoffer. Selon l'Association Américaine du Transport Public (APTA), près de 70 % des personnes qui utilisent les transports en commun gagnent moins de 50 000 dollars par an. Avec la hausse du coût du carburant, du prix des voitures et du coût de l'assurance, ainsi que l'accroissement de la population, l'ajout de services de transport en commun à la demande devient nécessaire pour permettre un accès équitable à l'emploi, à l'éducation, à la santé et à tout autre service essentiel. Nous proposons du transport à la demande pour tous à Lubbock (Texas) et Tucson (Arizona), ainsi que des services spécifiques pour les personnes à mobilité réduite dans plus d'une vingtaine de villes américaines.



INNOVER POUR OPTIMISER L'EXPÉRIENCE VOYAGEUR

L'optimisation de l'expérience voyageur est naturellement un axe clé de notre stratégie d'innovation.

Sécurité, confort, enrichissement de l'expérience à bord... Nous développons et testons - avant de les déployer plus largement - de nombreux concepts pour renouveler et améliorer la qualité du temps passé par les voyageurs à bord de nos modes.

À Londres, Paris et Bruxelles, ce sont des **audioguides** nouvelle génération, plus immersifs et engageants qui sont proposés aux touristes depuis 2021 par notre filiale de sightseeing Tootbus. Avec à la clé, une expérience touristique inédite.



Des **diffuseurs de parfum** déclenchés à intervalles réguliers sont installés dans certains bus du réseau Mouvéo d'Épernay « pour une ambiance de propreté ».

Ou encore le **bouton holographique de demande d'arrêt sans contact, HoloStop**, est déployé dans plusieurs de nos réseaux de bus, par exemple à Quimperlé ou encore à Boulogne-sur-Mer.



UN POLAR AUDIO À ÉCOUTER PENDANT SON DÉPLACEMENT

À l'occasion des 15 ans du tramway, le réseau Transvilles que nous opérons à Valenciennes, a décidé d'embarquer ses voyageurs dans une expérience sensorielle inédite : un podcast policier inédit à écouter sur son smartphone au gré de son voyage dans le tramway ou dans les bus. Intitulé Flash Finger, ce podcast est disponible gratuitement sur la plateforme Youbox.

Le pitch ? Dans la navette Le Cordon, Eva Flash ramasse le sac oublié d'une vieille dame. Va s'ensuivre toute une aventure d'anticipation avec en toile de fond le Valenciennois et ses transports en commun.



CONTRIBUER DE MANIÈRE ENGAGÉE À LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

Nous sommes bien plus qu'un opérateur de transport : partout où nous opérons, nous agissons en véritable acteur de la vie locale, au service des territoires et des communautés. À travers notre offre de mobilité, nous contribuons au dynamisme des territoires et améliorons le quotidien des habitants en leur permettant d'accéder facilement à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à la culture, mais aussi aux loisirs, aux amis et à la famille... Notre ancrage au plus près des territoires se traduit aussi par des actions solidaires au service des populations locales, notamment les plus vulnérables.

TRANSMETTRE ET DÉVELOPPER NOS EXPERTISES DU TRANSPORT PUBLIC

Manille, Le Caire, Doha, Riyad... à chaque reprise de réseaux existants ou lancement de nouveaux réseaux, **nous partageons l'expertise du groupe RATP** et notre savoir-faire du transport public, à travers le recours à des ressources locales. Nous recrutons des profils à potentiel, puis les formons aux **meilleurs standards internationaux** de l'exploitation et de la maintenance des réseaux de transport. Nous les accompagnons dans le **développement de leurs compétences** pour leur permettre de porter et de renforcer durablement cette expertise du transport public dans nos différents pays d'implantation.

En 2021 par exemple, l'unité opérationnelle d'Oran de la SETRAM a dispensé à 14 « maîtres d'apprentissage » une formation pédagogique sur les méthodes et outils nécessaires pour **mieux accompagner les apprentis** dans leur formation professionnelle pratique.

Nous nous rapprochons aussi de partenaires académiques locaux pour présenter nos métiers aux étudiants ou **coconstruire des cursus spécifiques** destinés à **développer en amont les compétences** dont nous avons besoin.

Nous cherchons sans cesse à créer de la valeur localement, en contribuant par exemple à développer les compétences en matière de transport public dans les pays où elles peuvent être renforcées.

Cette **création de valeur locale** passe aussi par la construction de relations étroites avec des partenaires académiques, institutionnels ou industriels afin de **promouvoir l'innovation**.

Ainsi, début 2022, les étudiants du module d'initiation au management industriel de l'université marocaine EMINES - UM6P ont travaillé sur le rôle de l'hydrogène vert dans la mobilité, dans le cadre du partenariat avec notre laboratoire d'innovation Casaroc à Casablanca.

UN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ SALAH BOUBNIDER 3 POUR FORMER AUX MÉTIERS DU TRANSPORT

Début 2021, notre filiale SETRAM à Constantine, en Algérie, a signé un accord de partenariat avec l'Université Salah Boubnider 3, afin d'enrichir la formation théorique des étudiants par la pratique et de faciliter ainsi leur entrée dans le monde professionnel. Le principe est le suivant : les cadres de la SETRAM sont invités à prendre part à des journées d'information et aux manifestations scientifiques organisées par l'Université ; de leurs côtés, les étudiants et les enseignants-chercheurs de l'Université sont accueillis dans les structures de la SETRAM pour développer et diversifier les thèmes de recherche et d'études relatifs au secteur du transport. Ils ont aussi la possibilité de mettre en place d'autres actions de coopération participant à la formation des étudiants (stages, thèses de doctorat...).



CONTRIBUER AU RAYONNEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DES TERRITOIRES

Parce que la vitalité d'un territoire se mesure aussi à son dynamisme culturel, touristique ou encore sportif, nous apportons notre soutien à de nombreuses expositions et manifestations, tout au long de l'année et partout dans le monde.

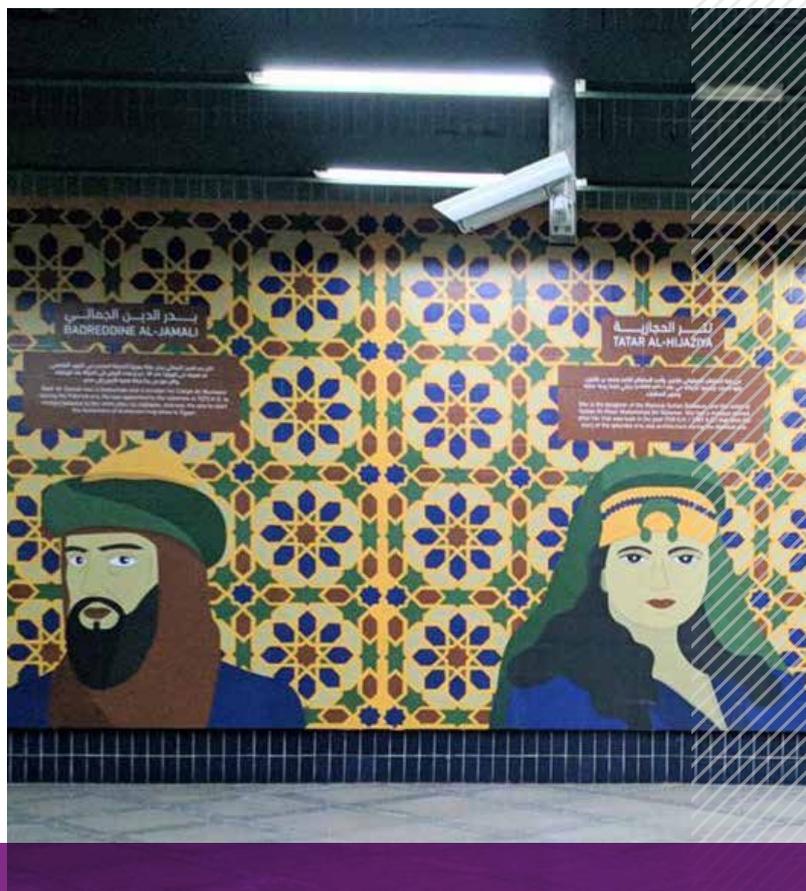
En France par exemple, nous sommes partenaires de nombreux festivals de musique, cinéma ou spectacle vivant. À l'instar du Printemps de Bourges ou Jazz à Vienne, que nous soutenons depuis plus de 10 ans, ou encore du Festival International du Théâtre de Marionnettes de Charleville-Mézières. Nos réseaux jouent, eux aussi, un rôle clé dans la **valorisation du patrimoine culturel et touristique** des régions dans lesquelles nous opérons. L'été dernier par exemple, notre filiale Bibus à Brest a proposé aux titulaires du pass un accès illimité à son réseau pour visiter Océanopolis, le Musée national de la Marine ou autres sites touristiques, dans le cadre de l'initiative « **Parcours Océan** ».



À l'international, les filiales multiplient elles aussi les initiatives pour contribuer au **rayonnement culturel des territoires**.

Au Maroc par exemple, RATP Dev Casablanca a exposé les œuvres d'étudiants artistes au printemps 2021 dans la galerie de la Maison de la Mobilité Nations Unies de Casa Tramway. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre d'un **partenariat avec l'École Supérieure des Beaux-Arts de Casablanca**.

De son côté, notre filiale à Londres a converti les bus touristiques de Tootbus London en « Sounds Bus » pendant l'été 2021 à l'occasion d'une **série de concerts live** en plein air, donnés par de jeunes musiciens locaux.



L'ÉGYPTE À TRAVERS LES ÂGES AU GRÉ DES STATIONS DE MÉTRO

Dans le cadre de la reprise opérationnelle de la ligne 3 du métro du Caire, notre filiale RATP Dev Mobility Cairo a déployé en juin 2021 un projet culturel de grande ampleur pour rappeler aux passagers locaux – et faire découvrir aux touristes – la richesse du patrimoine historique de l'Égypte et de sa capitale. Du Caire antique au Caire du futur, en passant par les périodes copte, islamique, républicaine... les passagers voyagent au gré des stations à travers le temps et les cultures. Première réalisation du projet : la station Héliopolis consacrée à la « ville du soleil » de l'ancienne Égypte. Le déploiement s'est poursuivi avec les stations Abbasia (Caire copte) et Kolleyet El Banat (Caire Antique) et, au printemps 2022, les stations Bal El Shaaria (Caire islamique) et Alf Masken (Caire républicain).

ÊTRE UN ACTEUR SOLIDAIRE DES COMMUNAUTÉS

Nous nous engageons à être un **véritable acteur solidaire des territoires et des populations** qui y vivent, particulièrement des plus vulnérables. Cet engagement se traduit par nos actions aux côtés de la Fondation Groupe RATP et par les initiatives solidaires déployées de manière autonome par nos filiales.

La Fondation Groupe RATP a pour mission de soutenir des projets associatifs locaux favorisant l'accès à l'**éducation**, à la **culture** et à l'**emploi**, ainsi que la **transition écologique** partout où le groupe RATP est implanté. Nous œuvrons aux côtés de la Fondation pour tisser des liens solides avec les populations locales de nos territoires d'opération.

Au-delà de nos actions avec la Fondation, partout dans le monde, nos filiales mènent de manière autonome de nombreuses initiatives pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'éducation, pour **bâtir des communautés plus inclusives**, construire des territoires plus responsables et des villes plus durables.



UNE ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE AU MAROC

Fin 2021, un centre de formation pour jeunes en déscolarisation a été inauguré à Nouaceur au Maroc, à quelques kilomètres de Casablanca. Ce projet, porté par l'association EMA (Enfance Maghreb Avenir), est soutenu par la Fondation Groupe RATP et notre filiale RATP Dev Casablanca. Véritable espace d'échange, cette école de la deuxième chance accueillera une soixantaine d'adolescents déscolarisés âgés de 15 à 20 ans. Les étudiants auront l'opportunité de passer une nouvelle fois le baccalauréat ou de s'orienter, en apprentissage, vers un métier adapté au marché de l'emploi.





De manière ponctuelle ou régulière, elles déploient des **actions solidaires adaptées** aux besoins de chaque communauté. Ces actions peuvent prendre diverses formes : **mise en place de navettes gratuites, attribution de bourses scolaires, distribution de fournitures ou de jouets, collectes alimentaires, campagnes de nettoyage d'espaces partagés...**

Ainsi, en juin 2021, CEOBUS, notre filiale opérant dans le Val d'Oise, a mis à disposition le **Bus de l'Égalité des Chances**. L'objectif : permettre à des acteurs publics et privés d'aller à la rencontre de scolaires, jeunes en parcours d'insertion et demandeurs d'emploi pour leur faire découvrir des métiers, des filières d'apprentissage, des outils ou encore des opportunités professionnelles.

Nos engagements s'inscrivent dans la durée, à l'instar du soutien, depuis 2007 à travers la Fondation, de notre filiale Bombela Operating Company (BOC) en Afrique du Sud à l'action solidaire de l'association Sizanani sud-africaine (ou « aidons-nous les uns les autres » en sotho) qui **accompagne les enfants défavorisés du township d'Alexandra**, à Johannesburg.

Autre exemple de projet de long terme : l'opération « **Open Chance** » à Londres menée par notre filiale RATP Dev Transit London et l'association Achieving for Children. Un bus a ainsi été transformé en atelier mobile pour accueillir des jeunes en perte de repères et les former aux bases de la mécanique et de l'ingénierie.

Chaque année, les fêtes de Noël sont l'occasion pour de nombreuses filiales de participer à des actions solidaires comme des **collectes de jouets** au profit des familles défavorisées aux côtés d'associations locales.





NOS PRIORITÉS RSE

Assurer la santé, sécurité et qualité de vie au travail	34
Réduire notre empreinte environnementale	38
Promouvoir la diversité et l'inclusion	44



PRIORITÉ #1

Assurer la santé, sécurité et qualité de vie au travail

Nos collaborateurs sont notre atout le plus précieux, le socle fondateur de notre excellence, de notre performance et de notre compétitivité. RATP Dev s'engage à soutenir la performance et l'engagement de ses collaborateurs, à leur garantir un environnement de travail respectant leur santé physique et mentale et leur sécurité, et à leur offrir des conditions propices à leur épanouissement personnel.

L'amélioration continue de l'environnement de travail et de la qualité de vie au travail de nos collaborateurs va au-delà de notre devoir en tant qu'employeur responsable : c'est une condition sine qua non pour optimiser nos performances, attirer et retenir les talents et soutenir ainsi notre croissance durable.

RATP Dev développe des outils de prévention, de sensibilisation et de mesure de la performance afin de suivre les résultats obtenus dans l'atteinte de cet objectif prioritaire.

Cette mesure repose sur le suivi des indicateurs suivants :

- Le taux de fréquence des accidents du travail ;
- Le taux de gravité des accidents du travail ;
- Le taux d'absentéisme.

WE CARE, UN PROGRAMME CLÉ AU SERVICE DE NOTRE ENGAGEMENT SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

RATP Dev a lancé en 2021 son programme We Care, qui repose sur deux leviers d'action : déployer les meilleurs standards internationaux en matière de sécurité et santé au travail ; et promouvoir l'éthique et la qualité de vie sur le lieu de travail.

Pour chacun de ces deux leviers, nous avons identifié des thématiques prioritaires communes à toutes nos opérations, afin de favoriser le partage, à l'échelle de l'entreprise, des bonnes pratiques déjà mises en place dans certaines de nos opérations. Un partage qui permet, in fine, de nourrir les plans d'actions concrets déployés localement.

Sur le volet santé et sécurité au travail,

les priorités suivantes ont été définies :

- Diminution de la fréquence et de la gravité des accidents de travail ;
- Affirmation de la politique de tolérance zéro concernant l'exercice des fonctions sous l'emprise de l'alcool et/ou de stupéfiants ;
- Gestion et prévention de la fatigue au travail.

Sur le volet éthique et qualité de vie au travail,

les priorités suivantes ont été définies :

- Prévention des risques psychosociaux ;
- Affirmation de la politique de tolérance zéro sur les questions de discrimination ;
- Affirmation de la politique de tolérance zéro sur les questions de harcèlement (moral ou sexuel) et d'agissements sexistes.

Concrètement, ces priorités vont se traduire par la mise en œuvre d'une dynamique visant à :

- Communiquer et promouvoir en permanence une culture de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail et sensibiliser régulièrement nos collaborateurs ;
- Identifier les causes des risques prioritaires évoqués plus haut ;
- Mettre en place les plans d'actions concrets visant à réduire leur occurrence et leurs effets en ajustant nos procédures, nos équipements et nos méthodes de travail ;
- Suivre la mise en place de ces plans d'actions en les ajustant le cas échéant afin de s'assurer de leur efficacité.

UNE PRIORITÉ PORTÉE PAR UNE COMMUNAUTÉ TRANSVERSE

La concrétisation de l'ambition de RATP Dev sur les sujets de santé, sécurité et qualité de vie au travail implique qu'ils soient portés par une communauté élargie et transverse impliquant notamment les fonctions RH, techniques et HQSE, tant au niveau central qu'au niveau local. C'est la raison pour laquelle il est prévu, début 2022, d'organiser une conférence de lancement avec cette communauté élargie afin de partager l'ambition de RATP Dev et les modalités de mise en œuvre retenues.

Cette conférence de lancement sera suivie d'événements réguliers au cours de l'année 2022 et des années suivantes en vue d'échanger sur l'avancement concret des mesures qui auront été définies et d'en mesurer les effets.

LA SANTÉ / SÉCURITÉ	2019	2020	2021
Taux de fréquence des accidents du travail (Tf ¹)	17,90	13,76	14,85
Taux de gravité des accidents du travail (Tg ²)	1,08	1,19	1,37
Taux d'absentéisme (Ta ³)	4,66 %	6,99 %	6,74 %

1 Tf = Nombre d'accidents du travail avec arrêt x 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées

2 Tg = Nombre de jours perdus pour accidents du travail x 1000 / Nombre d'heures travaillées

3 Ta = Ratio entre le nombre de jours d'absences et le nombre de jours théoriquement travaillés

ZOOM SUR QUELQUES EXEMPLES EMBLÉMATIQUES

CERTIFICATION ISO 45001 pour RATP Dev Casablanca

Depuis 2018, la norme ISO 45001 est le cadre de référence international pour la santé et la sécurité au travail. Avec cette certification obtenue en 2021, RATP Dev Casablanca démontre sa volonté d'appliquer les meilleurs standards internationaux en matière de sécurité et de santé au travail pour ses collaborateurs. Cette certification s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue et reconnaît la mise en place au sein de RATP Dev Casablanca d'un système de management de la Santé et de la Sécurité au Travail efficace.





131

En 2021, au sein de notre **Business Unit France-Suisse**, 131 personnes, parmi les membres des comités de direction et les managers de proximité, ont été formées sur la **PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**. Cette formation est dispensée depuis 2018.



En Algérie, la SETRAM a mis en place une action d'information et de sensibilisation sur le **CANCER DU SEIN** en octobre 2021.

Cette action s'inscrivait dans le cadre d'une campagne annuelle de communication et concerne toutes les unités opérationnelles de la SETRAM.



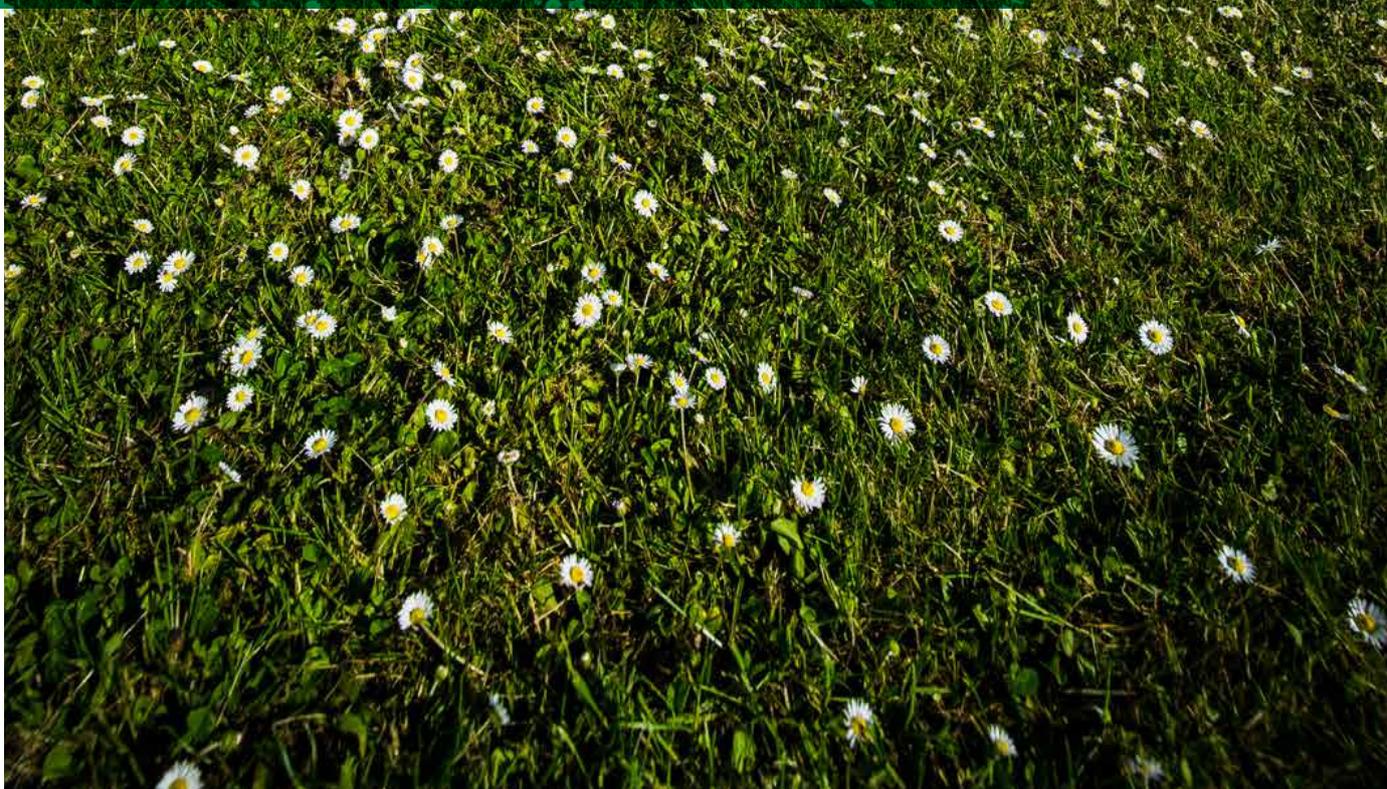
Notre filiale sud-africaine, **Bombela Operating Company**, a organisé en 2021 trois campagnes de **VACCINATION** de ses collaborateurs contre la Covid-19 en collaboration avec un organisme de santé externe habilité à procéder à la vaccination des collaborateurs volontaires directement sur leur lieu de travail.

Par ailleurs, une campagne d'information et d'affichage relative à la **prévention des addictions** était en cours de préparation fin 2021.

PRIORITÉ #2

Réduire notre empreinte environnementale

Le transport public a un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Car un trajet en transport en commun est, par passager, significativement moins émetteur de gaz à effet de serre que la même distance parcourue en voiture individuelle. Nous agissons pour rendre le transport public toujours plus respectueux de l'environnement et misons sur l'innovation pour proposer et déployer des solutions de mobilité toujours plus pratiques et attractives. Notre objectif est clair : favoriser un développement responsable des territoires et des villes durables.



FAIRE PRÉFÉRER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Après la production d'énergie, le secteur des transports est celui qui émet le plus de gaz à effet de serre (entre 25 % et 30 %). Or, en France par exemple, un trajet en métro, tramway ou RER émet en moyenne jusqu'à 60 fois moins de gaz à effet de serre par passager que le même trajet en voiture individuelle. Rendre le transport en commun plus attractif est donc clé pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi, nous développons des solutions de mobilité adaptées aux besoins et usages des voyageurs et encourageons l'usage de nos modes propres comme le tramway et le métro, notamment le métro autonome.

DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DOUCE INTÉGRÉES TOUJOURS PLUS NOMBREUSES

Pour décourager l'usage de la « voiture en solo », nous misons aussi sur les solutions de mobilité « douce » ou partagée, en complément de nos modes de transport traditionnels. Permettant souvent d'assurer le « premier ou dernier kilomètre », ces solutions douces sont clés pour offrir une expérience de transport sans couture. Nous intégrons de plus en plus ces nouveaux services dans nos réseaux, comme la location de vélos (sans ou avec assistance électrique) par exemple ou encore des solutions de covoiturage ou d'autopartage. Notre maison mère, le groupe RATP, investit d'ailleurs via sa filiale RATP Capital Innovation dans un certain nombre de startups spécialisées dans ces offres de service additionnelles.

Au-delà de la promotion du transport public, nous nous engageons à réduire de manière significative l'empreinte environnementale de nos activités.

DES MODES DE TRANSPORT TOUJOURS PLUS « PROPRES »

Nous cherchons sans cesse à rendre nos opérations toujours plus respectueuses de l'environnement et accompagnons nos clients dans leurs ambitions de transition énergétique, à travers notamment la conversion des bus aux énergies renouvelables. C'est en effet un des leviers privilégiés par les collectivités pour réduire leur impact environnemental et améliorer la qualité de vie des habitants. Pour répondre à cet enjeu fondamental, nous proposons aux autorités organisatrices de transport un accompagnement de bout en bout de leur démarche de transition énergétique : choix des technologies les

mieux adaptées, investissement dans les bonnes infrastructures, transformation des dépôts de bus, adaptation des règles d'exploitation et de maintenance... Convaincus qu'il n'existe pas de solution universelle, nous nous intéressons à toutes les technologies existantes – et à venir – pour proposer les réponses les plus pertinentes en fonction des contraintes et des besoins spécifiques de chaque territoire.

ÉCOCONDUITE ET SUIVI DES CONSOMMATIONS POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS POLLUANTES

La formation des conducteurs à l'écoconduite constitue une mesure importante pour réduire les consommations d'énergie des véhicules et donc les émissions polluantes (et simultanément pour améliorer le confort des voyageurs). Elle est intégrée par de nombreux réseaux dans le plan de formation continue de leurs personnels et constitue un levier d'économies d'énergie parfaitement maîtrisé par nos filiales. Dans le nord de la France, notre filiale Autocars Finand – organise même un challenge « conducteur du mois » avec une prime à la clé pour la meilleure réduction de consommation de carburant ! D'autres misent sur le suivi en continu et dans le détail des consommations de carburant de leurs flottes, comme les Cars Dunois et Champagne Mobilités qui utilisent à cet effet un logiciel spécialisé.

UN ENGAGEMENT POUR LA PRÉSERVATION DE LA PLANÈTE À TOUS LES NIVEAUX

Au-delà des axes déjà évoqués, notre engagement en faveur de la réduction de notre empreinte environnementale se traduit par de multiples actions et démarches pour limiter la consommation d'énergie de nos bâtiments, bureaux, ateliers de maintenance et activités annexes ainsi que la consommation d'eau (nettoyage des véhicules, par exemple). Elles sont mises en place de manière globale ou à l'échelle de nos filiales. Notre action première est de mettre à disposition de nos opérations les outils nécessaires pour assurer un suivi précis de leurs consommations en énergie et en eau afin qu'elles puissent identifier les sources de réduction potentielle. De même nous devons réduire et valoriser, autant que possible, les déchets créés par nos activités (huiles, ordures ménagères, batteries, etc.).

PRIORITÉ #2

Réduire notre empreinte environnementale



Dans la nouvelle version du projet stratégique We Drive (2021), trois leviers ont été identifiés pour accompagner la réduction de notre empreinte environnementale :

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE NOS VÉHICULES

Le secteur des transports, grand consommateur de ressources d'origine fossile (en particulier le pétrole), est un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre. La quantité d'émissions de gaz à effet de serre par kilomètre est donc le principal indicateur de mesure de la performance environnementale d'un opérateur de transport.

Notre objectif est de réduire nos émissions de 10 % d'ici à 2025 par rapport à 2019.

Pour y parvenir, nous allons accélérer la transition

énergétique de nos flottes, en remplaçant une part importante de nos véhicules fonctionnant au diesel par des véhicules plus propres, propulsés à l'électrique, au GNV ou encore au biocarburant. Cette conversion répond aux ambitions de nos clients autorités organisatrices. La formation de nos conducteurs à l'écoconduite participera également à la réduction globale de nos consommations.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET VÉHICULES DE SERVICE

Notre objectif est de réduire notre consommation globale en électricité (KWh) de 10 % d'ici à 2025 par rapport à 2020. Un objectif qui passe avant tout par des mesures pour encourager nos filiales à effectuer un suivi précis et régulier des différents postes de consommations afin d'identifier les actions à mettre en œuvre pour les réduire.

La sensibilisation de tous les collaborateurs sur



L'ENVIRONNEMENT	2019	2020	2021
Nombre de sites certifiés ISO 14001* dans l'année	2	1	3
Émissions de gaz à effet de serre (GES) (g éq. CO ₂ /Km)	1 940	1 517	1 743
Consommation d'eau (litres/Km)	3,83	3,11	3,16
Quantité totale de déchets dangereux (tonnes)	667	799	962

Nota : la forte variation d'émission de GES s'explique par l'évolution du périmètre RATP Dev NA BUS qui passe de 2 millions de Km parcourus en 2020 à 10 millions de Km en 2021 avec l'intégration de PGC et COMET.

les problématiques environnementales est, elle aussi, primordiale. Notre challenge Innovation interne bisannuel (Innov&Go), qui permet de partager au sein de RATP Dev les innovations et bonnes pratiques des réseaux, intégrera en 2022 une catégorie Environnement qui mettra l'accent sur les innovations en matière d'économie d'eau et d'énergie.

RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION D'EAU

La quantité d'eau est une autre mesure clé de l'impact environnemental lié aux opérations de transport public. Nous devons limiter autant que possible la consommation d'eau, une ressource naturelle essentielle qui risque de se raréfier avec le réchauffement climatique.

Un travail est en cours pour identifier de nouvelles actions de réductions de la consommation d'eau, un objectif de réduction sera fixé en 2022.

Par ailleurs, dans le cadre d'un programme du groupe RATP, nous visons à réduire notre empreinte numérique. Un prestataire est intervenu pour le groupe RATP qui a permis de recenser les initiatives existantes autour du numérique responsable, d'évaluer l'empreinte numérique de nos activités et de proposer des pistes d'approfondissement et d'amélioration. En particulier, l'empreinte énergétique du numérique à l'international dépend beaucoup de l'origine de l'électricité et de sa teneur en GES selon les pays. Un Comité de Pilotage du Numérique responsable a été institué par le groupe, auquel participe RATP Dev. Ce comité a mis en place une feuille de route et proposera rapidement un indicateur de performance numérique durable.

* L'ISO 14001 définit les critères d'un système de management environnemental qui se prête à la certification. Cette norme propose un cadre que les entreprises ou organisations peuvent appliquer pour mettre en place un système efficace de management environnemental. Cette année, trois nouveaux sites ont été certifiés, ce qui porte à six le nombre total de sites certifiés ISO 14001.

2021

ZOOM SUR QUELQUES EXEMPLES
EMBLÉMATIQUES



Le réseau Impulsyon lance son premier BUS À HYDROGÈNE

Le réseau Impulsyon que nous opérons à La Roche-sur-Yon a démarré en octobre 2021 l'exploitation de son premier bus à hydrogène. Une première rendue possible grâce à la station multi-énergies du SYDEV, Syndicat d'énergie de la Vendée. Cet écosystème de production d'énergie inédit en France offre la particularité d'être 100 % local et 100 % vert. RATP Dev y participe en tant qu'expert de la transition vers les mobilités propres, aux côtés de l'agglomération de La Roche-sur-Yon, qui place la transition écologique et énergétique au cœur de ses enjeux.




195

À Londres, notre filiale RATP Dev London (désormais RATP Dev Transit London) a annoncé en juin 2021 l'achat de **195 NOUVEAUX BUS ÉLECTRIQUES** pour accompagner la capitale britannique dans son ambition d'offrir un transport zéro émission dès 2037.



Nos réseaux de Bourges et Annemasse ont participé en 2021 à la première édition de « Mai à vélo », à l'initiative du ministère de la Transition écologique et du ministère chargé des Sports, pour promouvoir la pratique du vélo et nos offres de service de **MOBILITÉ DOUCE**.

RATP Dev Angers participe au CUBE, championnat des économies d'énergie

Avec le soutien du groupe RATP, RATP Dev Angers participe à l'édition 2021-2022 du championnat des économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires, CUBE (Concours Usages Bâtiment Efficace).

À l'initiative de l'Institut français pour la performance du bâtiment (IFPEB) et labellisé « COP21 – je m'engage pour le climat », ce challenge réunit de plus en plus de collectivités et d'entreprises (200 bâtiments en France et en Europe inscrits cette année). Le principe ? Pendant une période d'un an, les utilisateurs des bâtiments candidats au concours doivent réaliser des économies d'énergie par rapport à une consommation de référence déterminée à partir des consommations des années antérieures. Pour cela, les occupants peuvent améliorer leur exploitation, mettre en place des actions techniques légères ou encore favoriser l'adoption d'écogestes.



En 2021, deux nouvelles filiales de RATP Dev – Angers et Casablanca – ont été certifiées ISO 14001.

DES STATIONS DE LAVAGE PLUS ÉCONOMES

À Londres, les stations de lavage de bus de nos garages ont été renouvelées et équipées de systèmes de récupération d'eau afin de réutiliser l'eau et d'en réduire la consommation.



En novembre 2021, RATP Dev a lancé son nouveau service de bus touristiques Hop on-Hop off « **Tootbus Bruxelles** », **100 % ÉLECTRIQUE**. Dès l'été 2022, si les conditions sanitaires le permettent, **six bus électriques** accueilleront les touristes dans la capitale belge.



Depuis juin 2021, notre réseau Bibus propose aux habitants de Brest l'offre de **VÉLOS ÉLECTRIQUES** en libre-service VéloZef, une première sur le territoire, avec pour objectif de tester un service adapté pour les courtes distances ou les courtes durées.



En avril 2021, notre réseau Bibus de Brest a commencé à exploiter ses deux premiers **BUS ÉLECTRIQUES** après plusieurs semaines de tests et de formation des conducteurs.



Pour préparer la mise en circulation début 2022 de neuf **BUS ÉLECTRIQUES** sur plusieurs de ses lignes, notre réseau Kicéo a formé ses conducteurs à la conduite de ses nouveaux véhicules innovants.

PRIORITÉ #3

Promouvoir la diversité et l'inclusion

En tant qu'opérateur de transport public, nous servons les territoires. Nous contribuons à la construction d'une société plus inclusive, en rapprochant les communautés et en œuvrant pour faciliter les déplacements de tous. Offrir des solutions de mobilité de qualité qui permettent à chacun de se déplacer et travailler à l'accessibilité de nos réseaux de transport guident nos actions au quotidien.

En favorisant la diversité et l'inclusion au sein de nos propres équipes, nous nous donnons les moyens de mieux comprendre les besoins de nos territoires et d'y répondre de manière créative avec des offres de mobilité toujours plus adaptées.

Pour nous c'est une conviction : favoriser la diversité et l'inclusion au sein de nos opérations est un levier clé pour construire des équipes réactives, agiles et performantes au plus près des préoccupations et attentes de nos clients et de nos usagers.



À Florence, les tramways opérés par notre filiale GEST ont relayé la campagne de communication de la Région Toscane sur le numéro national « 1522 » destiné à recueillir les appels pour dénoncer les violences faites aux femmes.



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : MESURER NOS ACTIONS POUR MIEUX PROGRESSER

Dans la plupart des pays où nous opérons, le secteur d'activité du transport public se caractérise par une faible représentation des femmes dans ses effectifs. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre un accent particulier sur l'égalité entre les femmes et les hommes, et notamment sur la progression du taux de féminisation de nos équipes dans toutes nos opérations.

Notre objectif est double à horizon 2025 : atteindre un taux de féminisation des effectifs de 20 % (nombre de collaboratrices rapporté à notre effectif global) et un taux de féminisation des équipes de Direction de 40 % (nombre de collaboratrices occupant un poste de Direction par rapport à notre effectif de Direction).

DÉPLOYER UN PLAN D'ACTIONS POUR FAIRE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES UNE RÉALITÉ

Dès 2018, RATP Dev a mis en œuvre un plan d'action visant à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes à chaque étape de leur carrière au sein de l'entreprise.

Nous travaillons à diversifier notre pool de talents, tant au niveau du recrutement, des mobilités internes et du développement de nos collaborateurs pour assurer une meilleure représentation femmes-hommes à tous les niveaux de l'entreprise, et en particulier sur nos métiers clés. Nous veillons également à l'équité de l'ensemble de nos processus ressources humaines : sélection, management de la performance, rémunération...

Nous nous engageons à créer un environnement de travail inclusif qui permette à chacun de réaliser pleinement son potentiel, en affirmant notre politique de tolérance zéro sur les questions de discrimination et d'agissements sexistes.

Au-delà de ces engagements spécifiques centrés sur l'égalité femmes-hommes, nos filiales déploient de nombreuses initiatives visant à contribuer plus largement à la diversité et l'inclusion tant auprès de nos collaborateurs qu'au bénéfice de nos territoires.

L'HUMAIN

Taux de féminisation des effectifs

Taux de féminisation des équipes de direction

2019

2020

2021

14,83 %

16,24 %

16,54 %

30,90 %

34,90 %

34,18 %

2021

ZOOM SUR QUELQUES EXEMPLES EMBLÉMATIQUES

Bibus remporte le Prix Mixité !

En novembre 2021, notre réseau Bibus a reçu le Prix Mixité lors de la 1^{re} édition des Trophées de l'entreprise inclusive, organisés par le MEDEF du Finistère.

RATP Dev Brest, qui opère Bibus, place l'égalité au cœur de sa politique de ressources humaines : égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, égalité dans l'accès aux promotions, parité au niveau du Comité de Direction de l'entreprise, plus de 27 % de personnel féminin parmi les agents de conduite - un taux supérieur à la moyenne de 21 % de la branche transport.

Chez Bibus, plus de 27 % des agents de conduite sont des femmes.



Notre application « **WALK IN PEACE** » (WIP) vise à renforcer le sentiment de sécurité des usagers dans les transports publics et à faciliter la **demande d'assistance en cas d'urgence**. Cette application est née d'une démarche de hackathon impliquant des étudiants à Casablanca et répond à un besoin concret, exprimé par nos voyageurs. Aujourd'hui, l'application WIP est en tests auprès d'étudiants à Brest et des collaborateurs du groupe RATP et de RATP Dev en région Ile-de-France.



93,7/100

L'ensemble de nos filiales françaises poursuit son action en faveur de l'égalité femmes-hommes. La note moyenne obtenue à l'Index mis en place par le gouvernement est de **93,7/100**, une note supérieure à la moyenne des entreprises de plus de 50 employés évaluées en 2021 qui est de 86/100.



Au cours du « **BLACK HISTORY MONTH** » qui célèbre pendant un mois la contribution afro-américaine à l'histoire nationale, RATP Dev USA a mis en lumière le portait d'Afro-américains ayant fait avancer l'histoire du transport public.

En novembre 2021, notre réseau Irigo, exploité pour le compte de Angers Loire Métropole a organisé une « journée portes ouvertes » pour **présenter et valoriser LE MÉTIER DE CONDUCTRICE.**

Les visiteuses ont notamment pu s'essayer à la conduite (bus et tramway) et échanger avec des conductrices de notre réseau.

Une belle opération pour susciter des vocations auprès du public féminin et renforcer la diversité au sein de nos équipes.



Un module de formation à destination de toutes les équipes d'encadrement RATP Dev a été développé afin de permettre à chacun de comprendre et pratiquer l'inter-culturel, que ce soit dans un contexte de culture nationale, métier, générationnelle... et ainsi faire de notre diversité un levier de réussites collectives.

NOTRE DÉMARCHE DE CONFORMITÉ ET D'ÉTHIQUE

La confiance que RATP Dev inspire à l'ensemble de ses parties prenantes - collaborateurs, actionnaires, clients, fournisseurs - est l'un des piliers de sa culture. Éléments essentiels de nos pratiques managériales, l'éthique et la responsabilité d'entreprise sont un levier de notre développement et un avantage concurrentiel important pour conquérir de nouveaux marchés.

ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Nous devons adopter les meilleures pratiques en matière de conformité et d'éthique. Cette démarche d'exemplarité s'appuie sur le respect des réglementations légales, nationales et internationales applicables à notre activité (conformité) et l'adoption d'un comportement éthique, à tous les niveaux de l'entreprise.

En application des obligations issues de la loi Sapin II relative à la transparence, la lutte anti-corruption et la modernisation de la vie économique, RATP Dev élabore les cartographies des risques afférents pour chacun des pays d'implantation et pour chaque activité.

Pour maîtriser ces risques et veiller à toujours agir avec intégrité, RATP Dev partage avec le groupe RATP un Code éthique qui rappelle les valeurs et droits fondamentaux du Groupe et de ses filiales, et énonce ses engagements et attentes envers ses collaborateurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

Ce Code éthique est complété par un Code de conduite des affaires et de prévention de la corruption. Garant

de la confiance que nous inspirons, de notre réputation et de notre réussite, il doit être respecté par chaque collaborateur.

Enfin, RATP Dev a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle qui permet à tout collaborateur témoin d'un manquement vis-à-vis de ces deux codes (pratique illicite notamment au regard de la loi Sapin II, harcèlement, discrimination, atteinte à l'environnement...) de le signaler, soit au Comité Conformité et Éthique créé au niveau de RATP Dev, soit à son Référent Éthique local.

RATP Dev procède par ailleurs à l'évaluation régulière de ses partenaires commerciaux, pour s'assurer de la probité de ces tiers et évaluer le niveau de risques relatif à différentes thématiques, comme l'éthique, le respect de l'environnement, le respect des droits humains et des libertés fondamentales.

En complément de l'ensemble de ce dispositif d'éthique et de conformité, RATP Dev adresse à ses partenaires commerciaux un questionnaire d'évaluation de l'intégrité qui a été élaboré en 2020.

NOS INDICATEURS

Part des filiales et entités contrôlées au sens de l'article L-233-3 du Code de commerce couvertes par un système d'alerte éthique

2019

74 %

2020

84 %

2021

100 %

Le déploiement du dispositif d'alerte éthique est mesuré en 2021 en rapport avec les entités soumises à la réglementation afférente.

SÉCURITÉ FISCALE

Afin de garantir, au sein de RATP Dev, la cohérence et l'univocité des règles anti-évasion fiscale édictées par l'OCDE (BEPS), la Direction fiscale a élaboré une « procédure fiscale » qu'elle a diffusée à l'ensemble de sa « communauté fiscale ». Cette dernière regroupe l'ensemble des directeurs financiers et responsables comptables de RATP Dev en France et à l'étranger, en charge de surveiller au sein de leurs filiales, l'application des règles édictées.

La procédure fiscale impose notamment le respect des principes suivants :

- La fraude fiscale (non seulement les moyens illégaux mais aussi les actions ayant pour unique objet de réduire la charge fiscale) et le non-respect délibéré des lois fiscales ne sont pas tolérés ;
- La gestion de la charge fiscale locale doit être conforme aux règles et aux lois des pays dans lesquels RATP Dev opère ;
- Toutes les positions fiscales adoptées par l'entreprise doivent être techniquement et correctement documentées en tant que telles ;
- Les risques fiscaux potentiels doivent être immédiatement signalés à la Direction financière de RATP Dev ;
- Les transactions intragroupe suivent les principes de pleine concurrence tels que définis par la politique « prix de transfert » de RATP Dev : un fichier principal documentant la politique de l'entreprise (master file) est communiqué chaque année aux filiales et un fichier local (local file) est établi dans chaque pays. De son côté, RATP EPIC établit un reporting pays par pays (Country By Country Reporting ou CBCR).

ACHATS RESPONSABLES

La procédure d'évaluation des tiers s'applique à toutes les filiales directement ou indirectement contrôlées par RATP Dev SA et consolidées au niveau RATP Dev, que ce soit par une détention capitalistique ou par un contrôle effectif.

Cette procédure permet d'évaluer la probité des partenaires commerciaux de RATP Dev.

Voir le paragraphe « Évaluation des fournisseurs et des sous-traitants » du Plan de vigilance page 58.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

Le périmètre d'étude permet de couvrir 70,6 % du chiffre d'affaires consolidé au 31/12/2021 et 76,1 % des effectifs de RATP Dev (SA et filiales).

Pour la partie qualitative, 56 filiales sont consultées (correspondant à 85,2 % des effectifs et 83,5 % du chiffre d'affaires, toutefois les politiques Groupe citées s'appliquent bien à l'ensemble des filiales).

Pour les données quantitatives, 25 filiales¹ représentant 76,1 % des effectifs renseignent 61 indicateurs qui permettent de calculer les 14 indicateurs retenus cette année.

Les sujets ci-dessous, non matériels au vu de l'activité du Groupe, ne sont pas traités dans ce document : lutte contre le gaspillage alimentaire, lutte contre la précarité alimentaire, respect du bien-être animal et alimentation responsable, équitable et durable.

1

RATP Dev SA (holding), Cars Perrier, CEOBUS, Orly Val Service, TVM et CTVMi regroupés en RATP Dev Mantois cette année, RDLA, RATP Dev Brest, CTGMVA, STI Centre, Cars Dunois, RATP Dev Angers, STU Bourges, CTB, CTVH, Gest SPA, Latium Cilia, HK Tramway, SETRAM, RATP Dev Casablanca, London United Busways, Sovereign, BOC, RATP Dev USA INC, The Original Tour (Tootbus Londres), Paris Open Tour (Tootbus Paris)

A. MÉTHODOLOGIE MODÈLE D'AFFAIRES

Le modèle d'affaires est un schéma global et simplifié. Il varie selon les modalités contractuelles de chaque réseau ou filiale de transport. Il a été élaboré par itération avec les experts de différents métiers du siège de RATP Dev (Technique, RSE, Risques, Finances, Stratégie et Communication) en cohérence avec le projet de matrice de matérialité.

B. MÉTHODE D'ÉVALUATION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Conformément aux exigences réglementaires de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017, RATP Dev a évalué ses principaux risques et opportunités environnementaux, sociaux ou liés aux droits de l'homme et à la lutte contre la corruption. L'analyse a été réalisée en trois étapes structurantes :

1. Définition de l'univers des risques extra-financiers avec une trentaine de risques et opportunités, construit grâce à des éléments de l'univers des risques du groupe RATP.
2. Cotation de chaque risque et opportunité RSE par les experts du sujet. L'échelle de cotation a été construite avec la délégation générale de l'audit, des risques et du contrôle interne du groupe RATP selon une méthodologie similaire à celle utilisée pour l'élaboration de la cartographie du Groupe. Les risques ont été évalués en termes de gravité, d'occurrence et de maîtrise (évaluation des barrières).
3. Hiérarchisation des risques et opportunités RSE. Les évaluations d'impact et d'occurrence ont permis de hiérarchiser et d'identifier une liste de risques prioritaires pour cette année, associés aux enjeux importants pour RATP Dev.

C. MÉTHODE DE CALCUL DES KPIs

Les KPIs sont calculés selon une méthodologie reprise dans le guide du reporting RSE 2021, commun à toutes les filiales analysées. Des contrôles sont réalisés afin de s'assurer que chacun respecte cette méthodologie.

L'échantillon représentatif est sélectionné à partir des filiales au chiffre d'affaires supérieur à 10 M€ pour lesquelles il existe plus d'une année de données RSE.

Pour le nombre de filiales certifiées ISO 14001 en 2020, l'ensemble du périmètre des 100 filiales a été considéré, et pas uniquement les 25 filiales suivies pour le reporting quantitatif.

Nota : afin de mieux maîtriser la pertinence des données, le périmètre North America Bus est limité à DC Circulator, COMET et PGC. Cela explique les fortes variations de résultats entre 2020 et 2021.

Concernant RATP Dev Transit London, les données d'heures de formation ne concernent cette année que les formations des conducteurs.

D'autre part, pour ce qui est de RATP Dev SA, siège de RATP Dev, les données environnementales ne sont pas prises en compte dans le périmètre du présent document.

Les données de kilomètres commerciaux utilisées pour le calcul de certains indicateurs sont issues de l'outil de suivi d'exploitation de RATP Dev.

L'ENVIRONNEMENT	2019	2020	2021
Nombre de sites certifiés ISO 14001 dans l'année	2	1	3
Émissions de gaz à effet de serre (GES) (g éq. CO ₂ / Km)	1 940	1 517	1 743
Consommation d'eau (litres/Km)	3,83	3,11	3,16
Quantité totale de déchets dangereux (tonnes)	667	799	962

L'HUMAIN	2019	2020	2021
Formation : nombre d'heures / an / employé	19,4	10,9	13,1
Taux d'absentéisme (Ta)	4,66 %	6,99 %	6,74 %
Taux de renouvellement des salariés	18,8 %	10,1 %	12,6 %
Taux de féminisation des effectifs	14,83 %	16,24 %	16,54 %
Taux de féminisation des équipes de direction	30,90 %	34,90 %	34,18 %

LA SANTÉ / SÉCURITÉ	2019	2020	2021
Taux de fréquence des accidents du travail (Tf)	17,90	13,76	14,85
Taux de gravité des accidents du travail (Tg)	1,08	1,19	1,37

LE SOCIÉTAL	2019	2020	2021
Nombre de projets de la Fondation Groupe RATP sur les territoires RATP Dev (Nombre et €)	21 261,6 K€	20 270,6 K€	20 267,8 K€

L'ÉTHIQUE / CONFORMITÉ	2019	2020	2021
Part des filiales et entités contrôlées au sens de l'article L-233-3 du Code de commerce couvertes par un système d'alerte éthique	74 %	84 %	100 %

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

exercice clos le 31 décembre 2021

RATP Dev S.A.

Siège social : 54 Quai de la Rapée

75012 Paris • France

À l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant ou OTI (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1049¹, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion de l'entité en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Conclusion

Pour le calcul des indicateurs de performance, comme mentionné dans la note méthodologique, les entités considérées dans le périmètre de reporting sont celles avec un chiffre d'affaires supérieur à 10 M€, soit 25 entités sur 100, soit 70,6 % du chiffre d'affaires consolidé et 76,1 % des effectifs, à comparer respectivement à 78 % et 79 % en 2020.

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, à l'exception des éléments décrits ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponible sur demande au siège de l'entité).

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Directoire :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000².

¹ Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1049, portée disponible sur le site www.cofrac.fr

² ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre octobre 2021 et mars 2022 sur une durée totale d'intervention de cinq semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une douzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour certains risques³, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités⁴.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices⁴ et couvrent entre 30 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 10 mars 2022

KPMG S.A.

Anne Garans

Associée Sustainability Services

Stéphanie Millet

Associée

³ Sécurité ferroviaire et routière, Pandémie, Prise en compte de la RSE dans les achats, Mesure et limitation de l'impact des technologies digitales

⁴ RATP Dev London (UK), RATP Dev Brest (France) et SETRAM (Algérie).



INFORMATIONS QUALITATIVES (ACTIONS ET RÉSULTATS) CONSIDÉRÉES LES PLUS IMPORTANTES

Dispositif mis en place en faveur de la sécurité ferroviaire et routière

Certifications en matière de management de la santé et de la sécurité au travail

Résultats en matière de gestion de la pandémie

Mesures en faveur de la maîtrise des impacts environnementaux

Mécanismes mis en place afin de prendre en compte de la RSE dans les achats

Mesures mises en place dans le cadre de l'impact de l'utilisation des technologies digitales



INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE ET AUTRES RÉSULTATS QUANTITATIFS CONSIDÉRÉS LES PLUS IMPORTANTS

Turnover

Part des femmes dans l'effectif

Part des femmes dans l'encadrement

Taux d'absentéisme

Nombre total d'heures de formation par employé et par an

Taux de fréquence des accidents du travail

Taux de gravité des accidents du travail

Nombre de sites/filiales certifiés ISO 14001 dans l'année

Émissions de Gaz à Effet de Serre liées à la traction

Consommation totale d'eau rattachée à un réseau public de distribution d'eau

Quantité totale de déchets dangereux

PLAN DE VIGILANCE

Conformément à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, le Plan de vigilance vise à présenter les mesures de vigilance raisonnables mises en place au sein de RATP Dev en vue d'identifier les risques et de prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement. Le périmètre d'application porte sur les activités de la Société et de celles des sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, directement ou indirectement, ainsi que sur les activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie.

Ce Plan de vigilance et le compte-rendu de sa mise en œuvre effective comportent des renvois vers la Déclaration de Performance Extra-Financière, afin de donner une vision des actions de prévention et du déploiement effectif des politiques relatives à la prise en compte des enjeux environnementaux, au respect des droits humains et à la santé et la sécurité des personnes.

La publication annuelle du Plan de vigilance est supervisée par le Comité de pilotage Conformité et le Comité de pilotage RSE de RATP Dev. Ce dernier, composé de la Direction Technique, la Direction des Ressources Humaines, la Direction des Risques et du Contrôle Interne et la Direction de la Conformité, suit la mise en œuvre opérationnelle du Plan de vigilance.



CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Le processus d'élaboration du Plan de vigilance s'inscrit dans le cadre des travaux d'identification et d'analyse des risques RSE menés au sein de RATP Dev, qui aboutissent à la cartographie des risques.

La méthodologie est présentée dans le chapitre « Risques et opportunités » de la Déclaration de Performance Extra-Financière, en page 50. La cartographie des risques RSE est mise à jour annuellement. Elle est articulée en coordination avec la cartographie des risques générale de RATP Dev.

Les risques et enjeux RSE majeurs pour l'année 2021 sur les thématiques incluses dans le périmètre du Plan de vigilance sont les suivants :

ENVIRONNEMENT	DROITS HUMAINS	SANTÉ & SÉCURITÉ DES PERSONNES
Maîtrise des impacts environnementaux	Promotion de la diversité et de l'inclusion	Santé, sécurité et qualité de vie au travail
Maîtrise des consommations (énergie, eau) et gestion des déchets		Sécurité ferroviaire
Mesure et limitation de l'impact des technologies digitales		Sécurité routière
Atténuation et adaptation aux changements climatiques		Pandémie



LES RISQUES ET ENJEUX COMPRENNENT LES PROBLÉMATIQUES SUIVANTES :

ENVIRONNEMENT

- **La maîtrise des impacts environnementaux** : les mesures préventives et plans d'actions mis en œuvre pour empêcher ou atténuer l'impact de nos activités sur l'environnement immédiat ;
- **La maîtrise des consommations (énergie, eau) et gestion des déchets** : la mesure et le suivi de nos consommations en eau et énergie et de nos déchets pour en assurer la maîtrise et proposer des actions pour les réduire ;
- **La mesure et la limitation de l'impact des technologies digitales** : l'attention portée aux choix de technologies digitales et à leur impact potentiel en termes de consommation d'énergie, de matière et de production ;
- **L'adaptation aux changements climatiques** : la capacité de l'entreprise à s'adapter afin de maintenir son activité lorsqu'elle est confrontée aux changements climatiques.

DROITS HUMAINS

- **Promotion de la diversité et de l'inclusion** : promouvoir la diversité des profils dans nos recrutements à tous les niveaux de l'entreprise pour garantir notamment l'équilibre femmes / hommes mais aussi la richesse de nos talents.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

- **La santé, sécurité et qualité de vie au travail** : garantir aux collaborateurs un environnement de travail sain et sécurisé, respectant leur santé et leur sécurité physique et mentale et offrant des conditions de travail leur permettant de se sentir bien sur leur lieu de travail et dans l'entreprise ;

• **La sécurité ferroviaire et routière** : garantir la sécurité du transport des voyageurs ;

• L'enjeu **pandémie** : protéger les voyageurs et les collaborateurs des risques sur la santé liés à la pandémie de Covid-19.

PROCÉDURES D'ÉVALUATION

ÉVALUATION DES FILIALES

Les indicateurs de performance RATP Dev mentionnés dans la Déclaration de Performance Extra-Financière sont déployés dans les différentes entités pour les besoins du reporting RSE. Ces indicateurs et d'autres créés par les filiales permettent à chaque entité de connaître leur performance et leur évolution dans le temps.

Par ailleurs, des référentiels de contrôle interne sur différentes thématiques recensent les activités de contrôle considérées comme clés qui font l'objet d'une autoévaluation annuelle. Ils sont diffusés aux filiales chaque année (cf. section « dispositif de suivi » du Plan de vigilance).

ÉVALUATION DES FOURNISSEURS ET DES SOUS-TRAITANTS

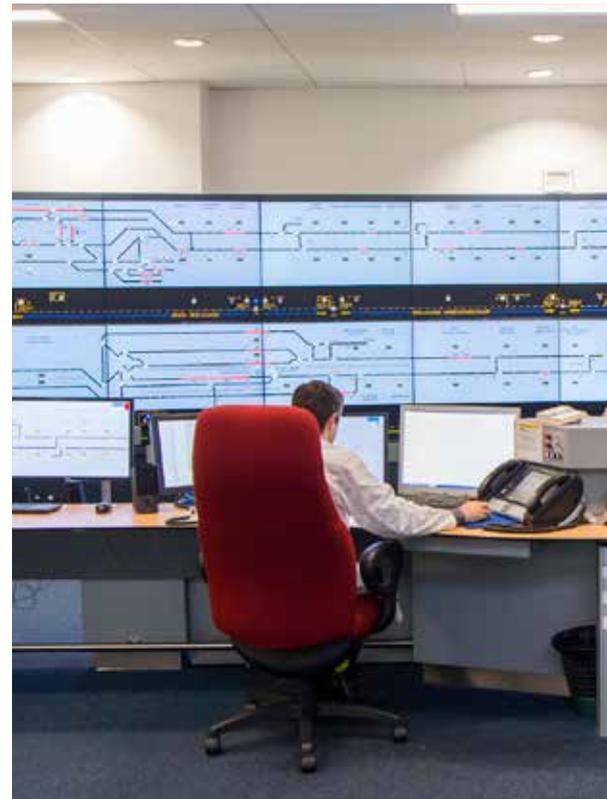
La procédure d'évaluation des tiers s'applique à toutes les filiales directement ou indirectement contrôlées par RATP Dev SA et consolidées au niveau de RATP Dev, que ce soit par une détention capitalistique ou par un contrôle effectif.

La finalité de cette procédure est d'appréhender les risques liés à l'entrée en relation avec un tiers. Tous les tiers ne véhiculant pas le même niveau de gravité de risque, des évaluations différentes sont réalisées selon les situations rencontrées.

Pour les tiers à risque modéré et élevé, des enquêtes sont réalisées afin d'évaluer le niveau de risques

relatif à différentes thématiques, parmi lesquelles l'éthique, le respect de l'environnement, le respect des droits humains et des libertés fondamentales.

Un Comité Risque Tiers se réunit pour statuer sur les évaluations nécessitant un échange approfondi, afin de décider d'approuver la relation avec ou sans réserve ou de ne pas s'engager dans la relation.



ACTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES ET DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES

CADRE DE RÉFÉRENCE

RATP Dev s'est doté de politiques et d'un corpus de règles qui énoncent les principes d'action et encadrent les activités des collaborateurs, de ses fournisseurs, prestataires et partenaires, de manière à prévenir notamment les atteintes graves en matière de droits humains et libertés

fondamentales, santé et sécurité des personnes et environnement.

En premier lieu, le code éthique du groupe RATP est diffusé à l'ensemble des collaborateurs de RATP Dev. Il a pour objectif de définir le cadre éthique dans lequel les collaborateurs doivent exercer leur activité professionnelle au quotidien.



Ce cadre de référence que chaque collaborateur doit connaître reprend les engagements portés par :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- le Pacte mondial des Nations Unies ;
- les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- la Charte des Nations Unies sur le « Women Empowerment » ;
- la Charte du développement durable de l'UITP (Union Internationale des Transports Publics) ;
- la Charte du développement durable des établissements publics et entreprises publiques ;
- Transparency International ;
- la Charte de la diversité.

Nos fournisseurs et partenaires industriels et commerciaux sont également tenus de respecter notre Code Éthique.

Les principes d'organisation et d'action visant à couvrir les risques en matière de santé et sécurité des personnes, droits humains et environnement sont présentés ci-dessous.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

Dans la lignée des engagements du groupe RATP, RATP Dev prend un engagement fort sur la santé de ses collaborateurs. Chacun doit pouvoir exercer son métier dans un environnement de travail respectant sa santé physique et mentale et sa sécurité, dans les conditions permettant à tous d'être et de se sentir bien au travail.

Santé des personnes

RATP Dev mobilise ses collaborateurs autour d'une culture de santé et de sécurité. La prévention des risques professionnels est ainsi au cœur des missions et des préoccupations de nos managers. Chacun de nos salariés a également un rôle à jouer dans la prévention et la maîtrise des risques en matière de santé au travail.

RATP Dev met également en œuvre une politique volontariste pour améliorer les conditions de travail et réduire le nombre des accidents du travail au sein de ses filiales.

Sécurité des personnes

Prévalant sur toute autre considération, la sécurité est un prérequis absolu à chaque décision prise et chaque action initiée dans le cadre des activités de RATP Dev. À cet effet, nous avons mis en place un système efficace de gestion de la sécurité du transport (*Safety Management System*) dans nos filiales, en toute conformité avec les législations et réglementations locales.

En particulier, un suivi des accidents graves dans les transports et des actions correctives associées est réalisé et des alertes et retour d'expériences sont partagés au sein des réseaux notamment via le *Safety Committee* et le Comité de Direction de RATP Dev.

DROITS HUMAINS & LIBERTÉS FONDAMENTALES

Soucieux de s'engager de manière responsable auprès des populations et des territoires, RATP Dev participe activement à des opérations de solidarité au profit des communautés. Celles-ci sont présentées dans le chapitre « Contribuer de manière engagée à la vitalité des territoires » en page 27.

En complément de ces actions, depuis janvier 2018, RATP Dev a conçu un plan d'action mondial pour la diversité et la parité au sein de ses opérations. Ce plan couvre l'ensemble des étapes de la carrière professionnelle : acquisition de talent, recrutement, mobilité, gestion et évaluation de la performance, rémunération, formation et développement des talents. Ce cadre global est progressivement mis en œuvre par des plans d'actions au niveau local permettant de mieux tenir compte des spécificités culturelles locales.

Enfin, RATP Dev veille également à promouvoir dans chacune de ses filiales un dialogue social de qualité avec ses partenaires sociaux. RATP Dev est soucieux de développer des relations sociales de proximité plus efficaces et plus proches des préoccupations des collaborateurs afin de développer et de favoriser leur représentation. RATP Dev s'attache à instaurer un climat de confiance réciproque et d'échanges consensuels qui participent pleinement au dialogue social et à « l'efficacité collective ». En particulier, ce sont 124 nouveaux accords sur les conditions de travail qui ont

été signés en 2021 (dont 57 chez RATP Dev North America Bus).

ENVIRONNEMENT

La démarche RSE de RATP Dev s'inscrit dans la lignée de la politique RSE du groupe RATP, articulée autour de ses ambitions d'être un acteur majeur de la mobilité et de la ville durable, de réduire l'empreinte environnementale de son activité et d'affirmer sa responsabilité sociale et sociétale auprès des territoires.

Un axe environnement a été intégré dans le plan stratégique RSE de « We Drive » de RATP Dev. Il définit des objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie (cf. page 40 de la DPEF).

Cette démarche est portée par la Direction Technique et validée en Comité de Direction.

MÉCANISME D'ALERTE

RATP Dev a défini en 2018 les principes et les modalités de fonctionnement d'un dispositif d'alerte ouvert à l'ensemble de ses collaborateurs et venant en complément des voies de communication habituelles (supérieur hiérarchique, Direction des Ressources Humaines...).

Le dispositif d'alerte mis en place par RATP Dev permet à chaque collaborateur d'émettre en toute confidentialité une alerte sur des comportements contraires à la loi, aux principes énoncés dans le Code Éthique et/ou le Code de conduite des affaires et de prévention de la corruption et qui sont particulièrement graves dans leurs conséquences. En particulier, il permet d'alerter sur une atteinte grave envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la

sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant de l'activité de la société RATP Développement S.A. et des sociétés qu'elle contrôle, ainsi que des activités de ses sous-traitants ou fournisseurs.

Ce dispositif d'alerte est déployé et géré sous la responsabilité du Comité Conformité et Éthique de RATP Dev avec le soutien d'un réseau de Référénts Éthique locaux.

L'alerte peut être transmise :

- soit au Référént Éthique local désigné dans chaque pays ;
- soit au Comité Conformité et Éthique composé du Directeur des Ressources Humaines de RATP Dev qui le préside, du Chief Compliance Officer et du Directeur Juridique et Conformité de RATP Dev.

Dans le cas où l'alerte viserait un membre du Comité Conformité et Éthique ou un membre des instances de direction de RATP Dev, le collaborateur souhaitant effectuer un signalement peut utiliser le dispositif d'alerte mis en place par le groupe RATP.

Le déploiement du dispositif d'alerte dans chacun des pays dans lesquels RATP Dev est implanté s'accompagne d'une formation au traitement des alertes, afin de garantir un traitement homogène des alertes au sein du groupe.

DISPOSITIF DE SUIVI INSTANCES

Des points réguliers sont réalisés en **Comité de Direction** sur les sujets relevant du périmètre du Plan de vigilance, tels que la mise en œuvre de la politique Safety, l'analyse des résultats du reporting RSE, et le plan de certification.

Le **Comité de pilotage Conformité**, réuni toutes les six semaines,

a vocation à suivre l'ensemble des sujets relatifs à la Conformité au sein de RATP Dev, à savoir les réalisations, les actions en cours, les arbitrages à effectuer le cas échéant et leurs résultats. Il fixe les objectifs à court et moyen terme et prend des décisions concernant les actions complémentaires à mener. Le Comité de pilotage Conformité supervise également la mise en œuvre du Plan de vigilance. Des Référénts Conformité, distincts des Référénts Éthiques locaux, sont progressivement désignés dans les filiales pour relayer localement les orientations prises.

Le **Comité de pilotage RSE**, regroupant les différentes directions intervenant sur le Plan de vigilance (la Direction Technique, la Direction des Ressources Humaines, la Direction des Risques et du Contrôle Interne et la Direction de la Conformité), est en charge de définir la feuille de route RSE et de superviser la mise en œuvre du Plan de vigilance.

Un **Comité de Sécurité**, présidé par la Direction Technique RATP Dev, se réunit une fois par an avec les Coordinateurs sécurité des grandes filiales / BU / Pays, afin de partager et promouvoir les connaissances liées au management de la sécurité ferroviaire et routière.

SUIVI DES PLANS D'ACTIONS

Les risques majeurs identifiés dans la cartographie générale des risques de RATP Dev font l'objet d'une évaluation par le propriétaire du risque et des plans d'actions sont identifiés. Les plans d'actions sont revus tous les trimestres par la fonction Risk management et par le propriétaire du risque et font l'objet d'un suivi régulier dans les instances ad hoc.

Le risque de non-conformité, intégrant la non-conformité au Devoir de Vigilance, a été

identifié par le Comité de Direction comme l'un des risques majeurs pour RATP Dev.

CONTRÔLE INTERNE

La Direction du Contrôle Interne de RATP Dev déploie des référentiels de contrôle interne qui recensent les activités de contrôle considérées comme clés qui font l'objet d'une autoévaluation annuelle. Les résultats de ces autoévaluations seront présentés chaque année au Comité de Direction de RATP Dev et permettent d'alimenter et de mettre à jour les plans d'actions.

Il existe des référentiels de contrôle interne sur les sujets de Sécurité ferroviaire, Sécurité ferroviaire appliquée aux métros automatiques et Sécurité routière. Un référentiel de contrôle interne Qualité, Sécurité au travail, environnement a été élaboré en 2020 et a été diffusé en janvier 2021 aux filiales du périmètre du reporting qualitatif RSE de RATP Dev.

PLAN DE CERTIFICATION ET AUDIT INTERNE

En complément des actions de contrôle interne, RATP Dev s'appuie sur son plan de certification (ISO et EFQM) et son programme d'audits.

Des audits périodiques intégrant la dimension sécurité sont réalisés par la Direction Technique de RATP Dev, sur la base de la procédure de gestion des audits de la Direction Technique afin de s'assurer de la mise en œuvre de la politique « We Safe ».

Par ailleurs, des audits environnementaux sont réalisés en France lors de la reprise de nouveaux réseaux.



COMPTE-RENDU DE MISE EN ŒUVRE



Le compte-rendu ci-dessous rend compte des chantiers menés au cours de l'année 2021 en lien avec le Plan de vigilance.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

La cartographie des risques RSE a été mise à jour pour l'année 2021 et a permis d'identifier neuf risques et enjeux RSE (cf. partie « Cartographie des risques » dans le Plan de vigilance).

En 2021 en particulier, le risque lié à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques a été intégré dans la cartographie des risques RSE. Il s'agit d'un risque important pour l'entreprise. Avec le boum des technologies digitales accru par la pandémie, l'enjeu de la mesure et la limitation de l'impact des technologies digitales a également été intégré afin de nous assurer la maîtrise des consommations d'énergie et de matière, ainsi que la production de déchets liés à ces activités.

PROCÉDURES D'ÉVALUATION

La procédure d'évaluation des tiers a fait l'objet au cours du 1^{er} semestre 2021 de formations auprès d'une centaine de collaborateurs intervenant dans le processus de passation de contrats tant au niveau corporate et que dans les filiales. Ces formations ont permis de les sensibiliser aux différentes étapes de vérifications à réaliser en fonction du tiers.

ACTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES ET DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES

Le Code Éthique est progressivement déployé dans les pays dans lesquels RATP Dev est présent, en tenant compte du contexte local, concomitamment avec la mise en

œuvre du dispositif d'alerte. À fin 2021, le Code éthique du groupe RATP a été diffusé dans nos filiales soumises à la réglementation afférente.

Des exemples d'actions menées au cours de l'année 2021 sont présentés dans la Déclaration de Performance Extra-financière :

- En page 34, sur le volet **santé des personnes**

En complément, dans le prolongement des actions prises en 2020, RATP Dev a veillé en 2021 à ce que toutes les mesures nécessaires, tant organisationnelles que sanitaires, soient mises en œuvre et maintenues afin de limiter au maximum le risque de transmission de la Covid-19 parmi ses collaborateurs et ses passagers conformément aux directives nationales de chacun des pays où nous sommes implantés.

- En page 34, sur le volet **sécurité des personnes**

En matière de sécurité, une nouvelle certification ISO45001 Système de management de la sécurité au travail a été obtenue en 2021 pour la filiale marocaine RATP Dev : RATP Dev Casablanca.

- En page 44, sur le volet **des droits humains**
- En page 40, sur le volet **environnement**

Une nouvelle certification ISO14001 a été obtenue en 2021 pour la filiale marocaine de RATP Dev, RATP Dev Casablanca, et pour une filiale française, RATP Dev Angers.

MÉCANISME D'ALERTE

Depuis 2019, le dispositif d'alerte a été progressivement déployé dans les pays dans lesquels RATP Dev est présent, en tenant compte du contexte local (prise en compte d'un éventuel dispositif similaire préexistant, de la réglementation locale et des spécificités culturelles).

À fin 2021, le dispositif d'alerte a été déployé dans les filiales soumises à la réglementation afférente.

DISPOSITIF DE SUIVI

Les référentiels Sécurité ferroviaire et Sécurité routière sont diffusés annuellement à l'ensemble des filiales : la dernière diffusion a été réalisée en janvier 2021 afin de réaliser l'auto-évaluation sur l'année 2020. Le référentiel de sécurité ferroviaire appliquée aux métros automatiques a été diffusé pour la première fois en janvier 2021.

Un référentiel de contrôle interne Qualité, Sécurité au travail, Environnement a été diffusé en janvier 2021 aux filiales du périmètre du reporting qualitatif RSE de RATP Dev.

Enfin, des audits techniques permettant de vérifier la bonne application de nos politiques exploitation, maintenance et sécurité sont menés régulièrement selon un planning annuel. En 2021, ces audits ont été limités à deux filiales uniquement en raison des restrictions de déplacements liées à l'épidémie de Covid-19 : RDLA (Lorient) et RDMC (Le Caire).

RATP Dev
54 Quai de la Rapée • LAC LA 30
75012 Paris • France

www.ratpdev.com

RATP Dev, une entreprise du groupe RATP

© 2022



© Adrien Loupil, © Ammar El Homossany, © Amy Hughes-Nevill, © Azman Jaka, © Bibus, © BOC, © Ceobus, © Emīlie Gravouelle, © Eric Audras, © Fanch Gallive/Andia.fr, © Gaëlle Le Boulicaut, © Impulsyon, © Jorge Fidel Alvarez, © Kicéo, © Marco Pascuini, © Martial Ruaud/Andia.fr, © Olaser, © Paco Ballesteros, © Pauline de Courrèges, © RATP Bruno Marguerite, © RATP Dev, © RATP Dev Casablanca, © RATP Jean-François Maubousin, © RATP Pierre-Yves Brunaud, © Pawpixel Ltd., © Sanjay D Gohil Photography, © SETRAM, © STU Bourges, © Transvilles, © Yan Glawie